



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



REVUE DES FILIÈRES BETAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES INFLUENCENT AU BURKINA FASO



**REVUE DES FILIÈRES BETAÏL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES
INFLUENCENT AU BURKINA FASO**

Jean-Paul ROUAMBA

Édité par
Mamadou NIANG
Abdou SALLA
Berhanu BEDANE

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
2016

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou de l'ECOWAS aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, ou de l'ECOWAS aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

© FAO and ECOWAS, 2016

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, ou de la CEDEAO.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photo de couverture

Les photos du haut de gauche à droite : 1. Un boucher vendant des découpes de viande au Tadjikistan - © FAO / Vasily Maximov, 2. Un enfant gardant un troupeau à Beïnam, au Niger - © FAO / Ado Youssouf, 3. Pesée de lait à Naivasha, au Kenya - © FAO / Simon Maina

Les photos du bas de gauche à droite : 1. Découpe de viande à Kumasi, Ghana - © FAO / Pietro Cenini, 2. Des hommes Maasai échangeant de l'argent pour la vente d'une vache au marché à bétail. - © FAO / Simon Maina, 3. Une femme portant le lait à Chifra, en Ethiopie - © FAO / Giulio Napolitano

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES FIGURES.....	x
RESUME EXECUTIF	xi
1. INTRODUCTION.....	1
2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT	2
3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT	4
3.1 Structures des filières bétail/viande et lait	4
3.1.1 Structures de la filière bétail-viande.....	4
3.1.2 Structures de la filière lait	8
3.2 Flux physiques de bétail-viande et de lait.....	10
3.2.1 Flux du bétail et de la viande	10
3.2.2 Flux du lait	11
3.3 Processus de la production primaire	13
3.3.1 Type d'élevage dominant et autres systèmes de production animale.....	13
3.3.2 Taille moyenne des exploitations	14
3.3.3 Rendement par unité.....	14
3.3.4 Productions totales en viande et en lait de chaque système.....	15
3.3.5 Pertes post récolte	17
3.3.6 Capacité de stockage des productions.....	17
3.4 Intrants et facteurs pour la production primaire	17
3.4.1 Types quantités et prix d'intrants requis.....	17
3.4.2 Saisonnalité des prix des principaux intrants.....	18
3.4.3 Coûts de stockage des intrants	18
3.4.5 Coûts de transport des principaux intrants entre différentes localités.....	19
3.5 Etapes de transformation jusqu'au produit final	19
3.5.1 Transformation du bétail et de la viande.....	19
3.5.2 Transformation du lait	19
3.5.3 Coûts de stockage des intrants.....	23

3.5.4.	Coûts de transport des principaux intrants entre différentes localités.....	23
4	INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES D'APPUI.....	24
4.1.	Transport.....	24
4.2.	Coût d'emballage et de stockage	24
4.3.	Investissements requis.....	24
4.4	Vulgarisation et assistance technique	25
4.5	Contrôle de la qualité et certification.....	25
5	MARKETING, COMMERCE ET PRIX	26
5.1.	Production et quantité commercialisée du produit (viande et lait).....	26
5.2.	Consommation des ménages et parts vendues.....	26
5.3	Prix au producteur des produits au niveau de différentes localités	26
5.4	Prix au consommateur des produits au niveau de différentes localités	27
5.5.	Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national	28
5.6.	Prix internationaux et leurs tendances	30
5.7.	Balance de commerce.....	31
5.8.	Compétiteurs étrangers actuels et potentiels.....	32
6	GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL	34
6.1.	Organisation et interactions entre différents acteurs des filières	34
6.2.	Existence d'associations/coopératives et leurs forces.....	34
6.3.	ONG qui agissent dans l'appui aux filières	34
7	PROJETS NATIONAUX OU REGIONAUX DONT BENEFICIENT LES FILIERES	36
7.1.	Projets d'envergure régionale.....	36

7.2.	Projets d'envergure nationale.....	36
8	POLITIQUES ET STRATEGIES.....	39
8.1.	Les politiques de gestion des ressources naturelles.....	39
8.2.	Motivations ou dissuasions aux producteurs et consommateurs	40
8.3.	Politiques des crédits.....	41
8.4.	Politiques du commerce international.....	41
8.5.	Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières	42
8.6.	Contraintes majeures qui requièrent les interventions de la politique.....	43
8.7.	Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait... 44	
9	CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSÉES	45
9.1.	Analyse SWOT/FFOM des deux filières	45
9.1.1.	Atouts.....	45
9.1.2.	Contraintes.....	45
9.1.3.	Menaces.....	49
9.1.4.	Opportunités.....	50
9.2.	Les solutions proposées.....	50
9.3.	Domaines d'intervention prioritaire	50
9.3.1.	Alimentation du bétail.....	50
9.3.2.	Amélioration du potentiel génétique.....	51
9.3.3.	Transformation.....	51
9.3.4.	Circuit de distribution et de commercialisation	51
9.4.	Projets et programmes suggérés	51
9.4.1.	Projet de développement de la filière lait dans le bassin laitier de Bobo Dioulasso	52
9.4.2.	Projet de construction d'un abattoir frigorifique à Bobo Dioulasso et acquisition d'abattoirs mobiles.....	52

9.4.3.	Projet de construction du marché terminal de Bobo Dioulasso et de marchés de regroupement.....	52
9.4.4.	Projet de valorisation des sous-produits agricoles	53
9.4.5.	Projet d'amélioration génétique.....	53
9.4.6.	Projet d'élaboration d'une politique de crédit.....	53
9.4.7.	Projet de renforcement des capacités des acteurs.....	54
9.4.8.	Projet d'hydraulique pastorale	54
9.4.9.	Projet de création d'un stock de sécurité alimentaire	54
10	CONCLUSIONS.....	56
11	REFERENCES	57

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFB:	Abattoir Frigorifique de Bobo-Dioulasso
ACCPB:	Association des Commerçants de Cuirs et Peaux du Burkina
ADFCP:	Association pour le Développement de la Filière Cuirs et Peaux
AFD:	Abattoir Frigorifique de Dédougou
AFO:	Abattoir Frigorifique de Ouagadougou
APFR:	Attestation de Possession Foncière Rurale
APOFAM:	Association des Professionnels de la Filière Avicole Moderne
ASSELEXBO:	Association Eleveurs Exportateurs de Bétail de Ouagadougou
ASOAC:	Association sous régionale des Professionnels des Cuirs et Peaux
BCEAO:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BID:	Banque Islamique de développement
CEDEAO:	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CETIA:	Centre d’Encadrement Technique en Insémination Artificielle
CILSS:	Comité Inter état de Lutte contre le Sécheresse au Sahel
CMAF:	Centre de Multiplication des Animaux Performants
CNCA:	Caisse Nationale de Crédit Agricole
COPROLAIT:	Coopérative de Producteurs de Lait
CRUS:	Conseil Régionale des Unions du Sahel
DGPA:	Direction Générale des Productions Animales
ECOWAP:	Economic Communities of West Africa agricultural Policy
EICVM:	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
ENEC:	Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
FAOSTAT:	Service des Statistiques de la FAO
FCFA:	Francs de la Communauté Financière Africaine
FEB:	Fédération des Eleveurs du Burkina
FODEL:	Fonds de Développement de l’Elevage
GES:	Emission de Gaz à Effet de Serre
LIPDHD:	Lettre d’Intention de Politique de Développement Humain Durable
LNE:	Laboratoire National d’Elevage
LNSP:	Laboratoire National de Santé Publique
LORP:	Loi d’Orientation Relative au Pastoralisme
MRA:	Ministère des Ressources Animales
MRAH:	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
ONG:	Organisation Non Gouvernementale

PAPISE:	Plan d'Actions et le Programme d'Investissement du Sous-secteur de l'Elevage
PANA:	Programme d'Action National d'Adaptation
PDA:	Programme Décennal d'Action
PIB:	Produit Intérieur Brut
PISA:	Programme d'Investissement du Secteur Agricole
PNDEL:	Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage
PNSA:	Programme National de Développement des Services Agricoles
PNF:	Politique Nationale Forestière
PNIA:	Programme National d'Investissement Agricole
PNSR:	Programme National du Secteur Rural
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRIA:	Programme Régional d'Investissement Agricole
RECOPA:	Réseau de Communication sur le Pastoralisme
RGA:	Recensement Général de L'Agriculture
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD:	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDR:	Secteur du Développement Rural
SIM-bétail:	Système d'Information sur les Marchés à bétail
SNSAC:	Stratégie Nationale de Sécurisation Alimentaire du Cheptel
SOFAB:	Société de Fabrique d'Aliment du Bétail
SOPROLAIT:	Société de Production Laitière
SPAA:	Suivi des Politiques Alimentaires et Agricoles en Afrique
SPAI:	Sous-Produits Agro industriels
SWOT /FFOM:	Strength, Weakness, Opportunity and Threats / Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
TFL:	Table Filière
UHT:	Ultra Haute Température
UEMOA:	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de L'Ouest
UMB:	Unité de Multiplication de Bovins
UNABOC:	Union Nationale des Bouchers et Charcutiers du Burkina
UNATRANS:	Union Nationale des Transformateurs
UTL:	Unités de Transformation Laitières

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de l'effectif national des principales espèces.....	4
Tableau 2: Infrastructures de mise en marché.....	8
Tableau 3: Evolution du nombre des unités de transformation laitière.....	9
Tableau 4: Flux du lait en 2012.....	12
Tableau 5: Evolution de la valeur des importations de lait et produits laitiers.....	12
Tableau 6: Nombre moyen d'espèce animale.....	14
Tableau 7: Evaluation de la production de viande en 2011.....	16
Tableau 8: Production de viande contrôlée.....	16
Tableau 9: Estimation de la production de lait.....	17
Tableau 10: Evaluation du gap de consommation des produits animaux.....	21
Tableau 11: Evolution des exportations d'animaux sur pied.....	22
Tableau 12: Evolution des exportations de viande, cuirs et peaux (kg).....	22
Tableau 13: Quelques prix des animaux sur pied sur deux marchés de référence.....	26
Tableau 14: Evolution du prix du litre de lait frais par région.....	27
Tableau 15: Evolution du prix du kg de viande de bœuf par région.....	28
Tableau 16: Evolution des recettes liées à l'exportation d'animaux sur pied et de la viande du bétail.....	28
Tableau 17: Evolution des exportations de cuirs et peaux (valeur FOB en FCFA).....	29
Tableau 18: Exportation des produits de l'élevage (en milliards de FCFA).....	31
Tableau 19: Contributions des produits et sous-produits de l'élevage dans la balance commerciale.....	32
Tableau 20: Principaux fournisseurs, quantité de lait et produits laitiers importés en 2011.....	32
Tableau 21: Plan de financement sur la période 2012 – 2020.....	55

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Schéma de flux physiques du bétail et de la viande	11
Figure 2: Schéma de flux physiques du lait.....	13

RESUME EXECUTIF

L'élevage occupe une place économique majeure au Burkina Faso car pratiqué par plus de 80 pour cent des ménages. La contribution relative du sous-secteur de l'élevage au Produit Intérieur Brut (PIB) a varié entre 18,3 pour cent et 19,5 pour cent sur la période 2001 à 2008 (MRA - PNUD, 2011). Les produits de l'élevage occupent le second rang en termes de valeur des exportations dans le secteur primaire après le coton. Selon les statistiques de la balance des paiements, les exportations de produits d'élevage en 2009 sont estimées à 60,3 milliards de FCFA (14,2 pour cent des exportations totales du pays), dont 52,2 pour cent pour le bétail et la volaille sur pied, 42,9 pour cent pour les cuirs et peaux, et 4,9 pour cent pour la viande et les abats. Les importations de produits animaux s'élevaient à 7,4 milliards de FCFA pour la même année, soit 1,1 pour cent du total des importations du Burkina Faso, et se composent à 92,4 pour cent de produits laitiers. Au plan micro économique, l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003 a révélé qu'environ 38,8 pour cent des revenus monétaires des ménages ruraux proviennent de l'élevage (MRA - PNUD, 2011). De plus l'activité d'élevage occupe une place importante dans la stratégie de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté dans les ménages ruraux. En effet, les incidences de recours à l'élevage pour la couverture des besoins alimentaires, de santé et de scolarisation des enfants sont respectivement de 56,1 pour cent, 42 pour cent et 16 pour cent en 2007/2008.

Dans le domaine de la production, le bétail est élevé au Burkina Faso selon un système majoritairement traditionnel avec la pratique de la transhumance pour le gros bétail surtout. Ce système fournit la grande majorité des productions de viande et de lait malgré la faible productivité par tête. L'élevage semi intensif est pratiqué par 12,1 pour cent des éleveurs de bovins, 11,7 pour cent des éleveurs d'ovins et 8,2 pour cent des éleveurs de caprins. L'élevage intensif reste marginal pour l'ensemble de ces espèces avec moins de 2 pour cent des éleveurs. Le maillon de la transformation est caractérisé par le faible nombre d'infrastructures structurantes et la vétusté de certaines d'entre elles. Le lait et la viande sont faiblement transformés de ce fait. La commercialisation des produits s'organise autour d'un réseau de marchés à bétail pour les animaux sur pied, de boucheries, d'étals de boucherie de grilleurs et restaurateurs pour la viande, de charcuteries et d'alimentations pour les charcuteries le lait et les produits laitiers.

Les infrastructures structurantes restent insuffisantes dans les deux filières (marché à bétail, abattoirs, unité de transformation laitières, ...) et celles qui existent ne répondent pas toujours aux normes d'hygiène exigées, malgré l'existence d'une législation en matière de contrôle de qualité et de certification. Le service de transport spécialisé est presque inexistant aussi bien pour les animaux vivants, le lait que la viande. Des investissements importants sont requis en termes d'infrastructures, d'équipements que d'appui conseil conséquent pour une amélioration de la qualité des denrées.

En considérant les normes de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en matière de consommation des produits animaux, la production nationale de viande et de lait ne couvre respectivement que 67 pour cent et 33 pour cent des besoins de la population burkinabé. Les prix de ces denrées connaissent une certaine stabilité interannuelle. Le lait en particulier est caractérisé par une fluctuation saisonnière de la production et par conséquent de son prix au producteur. Les zones rurales qui abritent l'essentiel des activités de production sont pourvoyeuses des centres urbains. Le marché extérieur de la viande est constitué essentiellement des pays du littoral vers lesquels les animaux sur pied sont surtout exportés. Le Burkina reste compétitif sur le marché de la viande contrairement au marché du lait sur lequel il est importateur

net. Cela se traduit par une balance commerciale excédentaire pour la viande (viande plus animaux vivants) et une balance très déficitaire pour le lait (le pays n'exporte pas de lait).

Le Ministère des Ressources Animales (MRA) a été créé en 1997 pour mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'élevage. La promotion des filières au sein de ce département est confiée à la Direction Générale des Productions Animales (DGPA). Les acteurs directs des filières s'organisent en interprofession pour mieux répondre à l'approche filière adoptée comme stratégie de développement des filières agro-sylvo-pastorale. L'interprofession de la filière bétail viande existe depuis 2011 mais celle de la filière lait est en train d'être mise en place. Quelques Organisations Non Gouvernementales (ONG) travaillent également à la promotion de l'élevage à travers le soutien à des activités génératrices de revenus (embouche) ou dans la recapitalisation des ménages sinistrés par des catastrophes naturels.

Des contraintes d'ordre technique (alimentaire, sanitaire, génétique, ...), institutionnel, politique et juridique (structuration des acteurs, financement du sous-secteur, application des textes), socioéconomiques (insécurité foncière, analphabétisme, ...) et environnementale (effets des changements climatiques) inhibent le développement des filières.

Au-delà de la nécessité d'appliquer les textes communautaires qui encadrent le développement des filières lait et bétail viande, il y a un besoin d'adopter de nouveaux instruments de politique pour favoriser le développement desdites filières. Pour le lait et cela au niveau communautaire la protection de cette filière pendant une quinzaine d'années contre les importations se présente comme une solution incontournable. Pour la filière bétail viande il est impératif pour le Burkina de prendre des mesures incitatives pour favoriser l'exportation de la viande au détriment des animaux sur pied. Une subvention et/ou exonération de taxes à l'importation des équipements et matériels de production, de transformation des animaux et produits animaux pendant cinq années serait une mesure politique à même de booster le développement des deux filières.

Parallèlement aux instruments de politique, il y a nécessité d'investir plus de 329 milliards de FCFA au cours des 10 prochaines années dans les filières pour renforcer et/ou compléter les projets régionaux et nationaux en cours à travers des projets suivants :

- Développement de la filière lait dans le bassin laitier de Bobo Dioulasso.
- Construction d'un abattoir frigorifique à Bobo Dioulasso et acquisition d'abattoirs mobiles.
- Construction du marché terminal de Bobo Dioulasso et de marchés de regroupement ;
- valorisation des sous-produits agricoles.
- Amélioration génétique.
- Elaboration d'une politique de crédit.
- Renforcement des capacités des acteurs.
- Création d'un stock de sécurité alimentaire du bétail.
- Hydraulique pastorale.

Ces investissements devraient s'inscrire dans le Programme National du Secteur Rural (PNSR) adopté en décembre 2012 par le Gouvernement du Burkina Faso.

I. INTRODUCTION

Les Ministres en charge de l'élevage dans les Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté le composant élevage de la Politique Agricole Commune comme plan d'actions stratégique pour le développement et la transformation du secteur élevage en Afrique de l'Ouest. L'un des principaux objectifs de ce plan est de réduire la dépendance des pays membres vis-à-vis des importations d'aliments d'origine animale en dehors de la région. Il est envisagé d'atteindre cet objectif à travers le développement de filières bétail/viande et lait qui font face à plusieurs contraintes entravant leur développement. Les solutions préconisées par diverses études devront être testées pour devenir des instruments de la politique communautaire. Il est attendu que cette politique soit prise en compte dans le Plan Régional d'Investissement Agricoles de la CEDEAO (PRIA) et les Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles de ses Etats membres (PNIA).

La présente étude, réalisée dans tous les pays membres sur financement du *Projet d'appui aux initiatives de la politique pour le développement des filières bétail/viande et lait en Afrique de l'Ouest* (TCP/SFW/3402) constitue une des premières activités dudit projet. Elle a pour objectif de faire une revue des filières bétail/viande et lait et des politiques qui les influencent.

Le rapport du Burkina est structuré en huit points essentiels conformément au plan suggéré par le commanditaire comme suit :

- Contexte socio-économique des filières bétail-viande et lait.
- Description et structuration des filières bétail-viande et lait.
- Infrastructures et autres services d'appui.
- Marketing, commerce et prix.
- Gouvernance et arrangement institutionnel.
- Projets nationaux ou régionaux dont bénéficient les filières.
- Politiques et stratégies.
- Contraintes touchant les filières bétail/viande et lait et solutions proposées.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT

Le Burkina Faso est un pays à vocation agricole et pastorale. La population totale évaluée sur la base des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2006 (RGPH, 2006) est estimée en 2011 à 16 249 000 habitants. Avec un taux d'accroissement démographique estimé à 3,1 pour cent l'an au dernier recensement, la population est caractérisée par une croissance rapide.

Le Produit intérieur brut (PIB) nominal du Burkina est évalué en 2011 à 5 085,4 milliards FCFA (10,17 milliards dollars EU soit 311 184,2 FCFA par habitant (622,37 dollars EU par habitant). Depuis 1992 où il s'établissait à 94 268,4 milliards FCFA, le PIB est en constante augmentation.

L'activité d'élevage occupe une place économique majeure. En effet, il est pratiqué par plus de 80 pour cent des ménages qui en tirent tout ou une partie de leurs revenus (PNDEL, 2010). La contribution relative du sous-secteur de l'élevage au PIB a varié entre 18,3 pour cent et 19,5 pour cent sur la période 2001 à 2008 (MRA - PNUD, 2011).

Les produits d'élevage occupent le second rang en termes de valeurs des exportations dans le secteur primaire après le coton. Selon les statistiques de la balance des paiements, les exportations de produits d'élevage en 2009 sont estimées à 60,3 milliards de FCFA, dont 52,2 pour cent pour le bétail et la volaille sur pied, 42,9 pour cent pour les cuirs et peaux, et 4,9 pour cent pour la viande et les abats. Ces exportations ont représenté 14,2 pour cent des exportations totales du pays alors que les importations de produits animaux s'élevaient à 7,4 milliards de FCFA, soit 1,1 pour cent du total des importations du Burkina Faso, et se composent à 92,4 pour cent de produits laitiers.

Une enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003 a révélé que, environ 38,8 pour cent des revenus monétaires des ménages ruraux proviennent de l'élevage (MRA - PNUD, 2011). Aussi, au plan microéconomique, l'activité d'élevage occupe une place importante dans la stratégie de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté dans les ménages ruraux. En effet, les incidences de recours à l'élevage pour la couverture des besoins alimentaires, de santé et de scolarisation des enfants sont respectivement de 56,1 pour cent, 42 pour cent et 16 pour cent en 2007/2008. Aussi, les estimations économétriques et les analyses comparatives effectuées ont mis en évidence le fait que la pratique de l'élevage par les ménages accroît leur consommation en produits d'élevage et réduit la malnutrition aigüe des enfants de 0 à 5 ans.

Aujourd'hui, dans un environnement marqué par les changements climatiques et la mondialisation de l'économie, le défi majeur auquel le Burkina Faso doit faire face est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour permettre au sous-secteur de l'élevage de pouvoir jouer convenablement et efficacement un rôle stratégique dans l'économie nationale, le Ministère des Ressources Animales (MRA) s'est doté d'un document de Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage (PNDEL) à l'horizon 2025 assorti d'un outil d'opérationnalisation, le Plan d'Actions et le Programme d'Investissement du Sous-secteur de l'Élevage (PAPISE) pour la période 2010-2015 (PAPISE, 2010-2015).

La PNDEL imprime les grandes orientations du développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso et sert désormais de cadre de référence et d'actions à moyen et long terme. La vision du Département est de faire de l'élevage Burkinabè *«Un élevage compétitif et respectueux de l'environnement autour duquel s'organisent de véritables chaînes de valeurs portées par des filières professionnelles, tournées vers le marché et qui contribue davantage aussi bien à la sécurité alimentaire qu'à l'amélioration du niveau de bien-être des burkinabè»*.

3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT

3.1 Structures des filières bétail/viande et lait

La structuration des filières est décrite et analysé ci-dessous par maillon en prenant aussi bien les acteurs directs (producteurs, commerçants et transformateurs) que les acteurs indirects (fournisseurs de services aux acteurs directs).

3.1.1 Structures de la filière bétail-viande

a. Maillon production

➤ Effectifs des animaux et système d'élevage

La principale activité dans ce maillon est l'élevage d'animaux. Les estimations du nombre de têtes des principales espèces entre 2008 et 2012 sur la base des résultats de la deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II) donnent les effectifs suivants (tableau I).

Tableau I: Evolution de l'effectif national des principales espèces

Espèces Années	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Porcin
2008	8 072 420	7 770 083	11 633 992	16 331	2 083 127
2009	8 233 845	8 003 164	11 982 987	16 653	2 124 769
2010	8 398 499	8 243 238	12 342 454	16 982	2 167 245
2011	8 566 448	8 490 513	12 712 705	17 317	2 210 565
2012	8 738 000	8 745 000	13 094 000	18 000	2 255 000

Le bétail est élevé selon un système majoritairement traditionnel. Ce système concerne 74,6 pour cent des éleveurs de bovins, 82,8 pour cent des éleveurs d'ovins et 87,2 pour cent des éleveurs de caprins (ENEC II). La transhumance est une des caractéristiques de ce système (11,9 pour cent des éleveurs de bovins la pratique).

L'élevage semi intensif est pratiqué respectivement par 12,1 pour cent des éleveurs de bovins, 11,7 pour cent des éleveurs d'ovins et 8,2 pour cent des éleveurs de caprins. L'élevage intensif reste marginal pour l'ensemble de ces espèces avec moins de 2 pour cent des éleveurs.

Le bétail est exploité par la vente pour sa viande essentiellement et directement pour leur lait (bovin et caprin). Subsidiairement il est utilisé pour sa force de travail (bovine).

➤ Acteurs et leurs organisations

L'interprofession de la filière bétail viande est de création récente (2011). Les organisations représentées dans cette interprofession sont les unions nationales des acteurs directs des trois maillons que sont:

- l'Union des producteurs;
- l'Union des transformateurs;
- l'Union des commerçants.

Pour le lait, il existe une Table Filière (TFL) qui préfigure de l'interprofession en construction. Au niveau régional et provincial, il existe également des unions d'acteurs regroupées par filière ou non.

Au niveau communal (départemental) et villageois, on retrouve essentiellement les organisations de base que sont les groupements villageois et des unions départementales d'éleveurs.

La situation des organisations d'éleveurs établie par la DVAOP en 2001 faisait état de 1 743 groupements d'éleveurs dont 291 groupements féminins toutes filières confondues. Ils totalisent 56 671 membres. Cette situation est révélatrice du très faible niveau d'organisation des éleveurs (1,5 pour cent des éleveurs affiliés à une organisation). Le niveau d'organisation est encore plus faible dans les maillons de transformation et de commercialisation qui pendant longtemps n'ont pas bénéficié d'un accompagnement conséquent.

La plupart de ces groupements villageois d'éleveurs se sont restructurés pour se conformer à la loi n° 014/99/AN portant réglementation des sociétés coopératives et groupements au Burkina Faso qui préconise des organisations par filière.

Outre les organisations autour des filières, on note la présence d'organisations non moins importantes que sont:

- La Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB) qui date de 2001. De sa date de sa mise en place jusqu'à la création des interprofessions en 2011, la FEB a été un interlocuteur et un partenaire privilégié des services techniques. Elle est représentée dans les 13 régions administratives du Burkina.
- Le Conseil Régionale des Unions du Sahel (CRUS) qui est basé à Dori, chef-lieu de la Région du Sahel. Cette organisation s'investit dans l'approvisionnement et la distribution des intrants d'élevage, la transformation laitière et l'appui à la commercialisation du bétail.
- Le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) qui 'est une organisation sous régionale dont la section régionale du Burkina est basée à Fada dans la Région de l'Est. Elle est très active dans les activités de sécurisation des espaces pastoraux.

b. Maillon transformation

La principale activité de transformation des ruminants au Burkina Faso est l'abattage pour la production de viande. Il existe aussi quelques productions de charcuteries destinées au marché urbain essentiellement. Les abattages sont réalisés dans des infrastructures consacrées que sont les abattoirs frigorifique, les abattoirs et aires d'abattage.

➤ Les abattoirs frigorifiques

Ils sont au nombre de trois à savoir:

- L'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou (AFO) construit en 1975, et rénové en 2005 a une capacité de traitement de 20 000 tonnes/an avec 3 chambres de ressuyage pour bovins et une pour les petits ruminants, une chambre de conservation pour carcasses bovines, une autre pour les petits ruminants et enfin une chambre de conservation des abats pour chaque espèce. Un processus de recrutement d'un opérateur privé pour sa gestion est engagé depuis 2010.

- L'Abattoir Frigorifique de Bobo-Dioulasso (AFB) construit entre 1960 et 1961 et rénové en 1976 sa capacité de traitement est de 7 500 tonnes/an.
- L'Abattoir Frigorifique de Dédougou (AFD) construit en 2002 a une capacité de traitement de 5 000 tonnes de viande par an. Il dispose d'une chambre froide de 125 m³ pouvant conserver 50 carcasses de bovins. Cet abattoir est sous la tutelle administrative de la Mairie de la ville de Dédougou, mais sous la supervision technique de la Direction Provinciale des Ressources Animales du Mouhoun.

Aucun des abattoirs frigorifique n'est aux normes internationales.

Deux projets de construction de nouveaux abattoirs frigorifiques sont en vue. Il s'agit de celui de Dori et de Bobo Dioulasso. Ce dernier qui devrait être aux normes internationales est retenu par le Gouvernement comme projet hautement prioritaire dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) devrait être réalisé d'ici 2015.

➤ **Les abattoirs secondaires**

Ils sont au nombre de 33 et généralement réalisés dans les villes secondaires du pays. Ils sont destinés à traiter dans des conditions optimales un volume moyen de viandes. Ils ne disposent pas d'infrastructures de conservation et de transport de la viande. Certains abattoirs secondaires disposent de séchoirs pour le prétraitement adéquat des cuirs et peaux.

➤ **Les aires d'abattage**

Ces infrastructures sont en général réalisées au niveau des chefs lieu de commune et leur gestion est assurée par les mairies. Elles sont au nombre de 308 réparties à travers tout le pays et comprennent une aire bétonnée, une toiture en tôles, un puits d'équarrissage et éventuellement un point d'eau.

➤ **Les tueries**

Ce sont des sites traditionnellement réservés à l'abattage des animaux dans les villages. Ils sont positionnés à proximité des marchés et ne bénéficient d'aucun type d'aménagement particulier permettant de garantir les conditions d'hygiène minimale.

Pour les activités de transformation, une partie de la viande fraîche est transformée en charcuterie, grillades, rôtis ou tout simplement préparée avec différents mets (soupe, sauce, etc.).

- Les charcuteries modernes sont présentes dans les villes d'Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les unités traitent des quantités limitées de viande de qualité et utilisent des équipements moderne de travail (billots en polyéthylène, tables de découpes avec dessus en polyéthylène, lavabos, bacs inox, ...).
- Les dibiteries sont de petites unités de vente de la viande grillée présentes aussi bien dans les villes (le long des artères et à proximité des débits de boisson) les centres secondaires que les chefs-lieux de commune.
- Les restaurants et ou cantines concernent des d'institutions comme l'armée, les restaurants universitaires, les hôpitaux, les hôtels et la restauration de rue.

➤ Les acteurs et leurs organisations

Selon une étude consacrée à l'analyse de la chaîne de valeur du secteur bétail-viande au Burkina Faso réalisé en 2011, les principaux acteurs de ce maillon sont:

- Les bouchers agréés par l'administration sur la base d'un dossier de candidature. Ceux qui ont une surface financière importante livrent de la viande sous forme de crédit journalier à plusieurs autres appelés apprentis-bouchers.
- Les bouchers abattants-détaillants qui agissent pour leur propre compte depuis l'acquisition des animaux jusqu'à la vente de la viande aux consommateurs. Ils abattent en faible quantité en général (1 à 5 têtes de petit ruminant et 1 tête de bovin).
- Les grilleurs qui sont des individualités installées aux abords des artères commerciales dans les centres urbains et dans les marchés au niveau des communes qui proposent journalièrement ou les jours de marché des morceaux de viande grillée sous forme de brochette ou non. Ils officient secondairement comme des bouchers en ce sens qu'ils vendent aussi la viande fraîche ne serait-ce que occasionnellement.
- Les charcutiers qui sont des professionnels de la transformation de la viande qui sont employés dans des unités spécialisées d'Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.
- Les principales organisations sont l'Union Nationale des Transformateurs (UNATRANS) de la filière bétail-viande qui est affiliée à l'interprofession et l'Union Nationale des Bouchers et Charcutiers du Burkina (UNABOC). D'une manière générale, les bouchers semblent le plus organisé : on y rencontre des associations relativement anciennes (Ex: Dori > 30 ans) et des syndicats plus ou moins dynamiques (cotisations, réunions, crédits internes aux membres).

c. Maillon Commercialisation

Le commerce du bétail est organisé autour d'un réseau de marchés à bétail et d'une multitude d'acteurs et d'intervenants. Quand à celui de la viande il est l'apanage des bouchers et charcutiers. Le maillon commercialisation est constitué de deux segments ci-après.

➤ Commercialisation du bétail sur pied

On en dénombre 236 marchés à bétail dont seulement 25 pour cent sont aménagés (construit en matériaux définitifs). Parmi ceux-ci, seulement 22 font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du Système d'Information sur les Marchés à bétail (SIM-b).

Selon leur position géographique et en fonction de leur importance, on recense trois grands types de marché que sont :

- les marchés de collecte ou de ramassage (Nadiabonly, To, ..);
- les marchés de regroupement et de redistribution (Djibo, Béna, Gorom Gorom);
- les marchés terminaux (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Pouytenga, Fada).

Les producteurs (éleveurs), bergers, convoyeurs, marchands de bétail, courtiers/intérimaires/négociants, logeurs, convoyeurs à pied, transporteurs camionneurs, bouchers, marchands exportateurs, sont autant d'acteurs qui animent quotidiennement les marchés.

➤ Commercialisation de la viande

Elle se fait à travers :

- Des boucheries traditionnelles présentes dans pratiquement tous les villages et quartiers périphériques des grandes villes où la viande est vendue par tas.
- Des étals de boucherie qui sont des infrastructures aménagées au niveau de certains marchés urbains. Ici la viande est vendue surtout au tas mais parfois au poids.
- Des boucheries-charcuteries modernes où la vente est faite exclusivement au poids.

Le tableau 2 ci-après donne le détail de ces infrastructures.

Tableau 2: Infrastructures de mise en marché

Désignation	Nombre
Boucherie	105
Marché à bétail aménagé	60
Marché à bétail non aménagé	176
Etal de boucherie	11
Charcuterie	5

Source : DGPSE, 2011

3.1.2. Structures de la filière lait

a. La production

L'essentiel de la production de lait au Burkina Faso est assuré par le système d'élevage traditionnel pour lequel le lait est considéré comme un sous-produit ou produit de second rang, la priorité étant l'accroissement de l'effectif. Les espèces concernées sont les bovins et les caprins au niveau de la région du Sahel surtout.

b. La transformation

Ce maillon de la filière comprend une série d'unités artisanales et moderne en rapport avec les équipements utilisés et les itinéraires techniques de transformation.

Les Unités de Transformation Laitières (UTL) sont regroupées en plusieurs types à savoir :

- Les unités artisanales qui ont une capacité de traitement journalière < 150 litres.
- Les mini – laiteries dont la capacité de traitement journalière est de 150 à 300 litres.
- Les unités semi- industrielles qui ont une capacité de traitement journalière de 300 à 1000 litres (cas de la laiterie de Cissin).
- Les unités industrielles dont la capacité de traitement journalière est supérieure à 1 000 litres (la laiterie de Fada). Pour une capacité de traitement de 3 000 litres/jour et un seuil de rentabilité de 2 000 litres/jour cette unité a fonctionné en moyenne à moins de 500 litres/jour et a été confrontée au faible volume du marché local l'obligeant à transporter sa production jusqu'à Ouagadougou (220 km).

Ces laiteries sont aussi bien d'initiatives privées que mises en place par l'administration publique. L'évolution du nombre d'unités témoigne du dynamisme de ce maillon (tableau 3).

A cause de la saisonnalité de la production de lait de vache plusieurs unités de transformation en période de faible production (saison sèche chaude) utilisent le lait en poudre comme matière première.

Les statistiques réalisées par le PAF en 2004 indiquent que dans la ville de Ouagadougou par exemple, sur un échantillon de 47 unités, la répartition suivante a été observée :

- Les unités utilisant exclusivement du lait en poudre (21/47, soit 44,7 pour cent).
- Les unités utilisant 100 pour cent de lait frais (17/47, soit 31,2 pour cent).
- Les unités utilisant le lait frais et le lait en poudre (9/47, soit 14,9 pour cent).

Dans la ville de Bobo-Dioulasso, sur un échantillon de 11 unités, on notait la répartition suivante :

- Cinq unités utilisant 100 pour cent de lait en poudre (45,5 pour cent).
- Quatre unités utilisant 100 pour cent de lait frais (36,4 pour cent).
- Deux unités utilisant à la fois le lait frais et le lait en poudre (18,2 pour cent).

Dans la grande majorité des cas, les produits transformés et proposés aux consommateurs, par ordre d'importance sont le yaourt, le lait pasteurisé et le lait caillé sucré. Le fromage et le beurre restent des produits très marginaux. Ce segment de produits laitiers reste l'apanage des grands groupes industriels des pays du Nord en plus du lait concentré en boîte très consommé dans les cafés urbains et ruraux.

Tableau 3: Evolution du nombre des unités de transformation laitière

Région \ Année	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Mouhoun	10	9	9	21	20
Cascades	5	3	12	9	5
Centre	7	33	30	37	43
Centre-Est	6	5	7	7	7
Centre-Nord	8	10	8	17	11
Centre-Ouest	11	8	6	8	17
Centre-Sud	6	5	3	3	3
Est	5	5	6	7	8
Hauts Bassins	26	25	21	23	31
Nord	1	-	6	4	12
Plateau Central	1	3	-	2	3
Sahel	12	18	23	28	22
Sud-Ouest	4	6	6	8	19
Burkina Faso	102	130	137	174	201

Source: DGPSE, 2011

c. La commercialisation du lait et produits laitiers

On peut retenir deux grands types/circuit de commercialisation du lait.

- Dans les centres urbains comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso la vente du lait frais de porte en porte est encore observée. Mais le gros des quantités de lait commercialisé se fait à

travers un réseau de collecteurs de transformateurs et de distributeurs. Il s'agit généralement d'acteurs non organisés, agissant individuellement dans l'informel, rarement en groupe. Une enquête réalisée sur le ravitaillement de la ville de Bobo en lait frais et caillé (Ouédraogo, 2001), indique l'intervention d'au moins 31 collecteurs informels intervenant sur les différents axes d'accès à la ville pour une quantité totale collectée de 601,9 litres de lait frais et 126 litres de lait caillé par jour.

- En zone rurale le lait est vendu de porte en porte et surtout sur les marchés ruraux dans lesquels une place est consacrée aux vendeuses de lait. Ce sont les femmes peulhs qui en sont les principaux acteurs. Le lait caillé ou le lait frais est vendu à la mesure.

d. Les acteurs

La typologie de la vente du lait et des produits laitiers transformés met en exergue une grande diversité d'acteurs qui sont les vendeurs ambulants (pousse – pousse), kiosques, alimentations, supermarchés et grossistes.

En plus de ces acteurs directs des filières, on dénombre des acteurs indirects qui sont essentiellement des fournisseurs de biens et services. Les plus importants sont :

- Les services de santé animale aussi bien publics que privés.
- Les fournisseurs de médicaments vétérinaires (grossistes et détaillants).
- Les fournisseurs d'intrants zootechniques (SPAI, pierre à lécher, ...).
- Les vendeurs d'équipement et matériels spécifique d'élevage, de transformation et de commercialisation.
- Les services d'appui conseil.
- Le service des douanes.
- Les transporteurs.

3.2. Flux physiques de bétail-viande et de lait

3.2.1 Flux du bétail et de la viande

La figure 1 ci-dessous (adaptée d'une étude précédente) indique les sens des flux physiques du bétail et de la viande qui prend sa source à partir des producteurs et se termine chez les consommateurs sur le marché national ou sous régional (pays importateurs dont le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Nigéria).

Il n'a pas été possible de mesurer le volume de ces flux (part de viande transformée en charcuterie par exemple) par manque de données. Globalement on estime sur la base du taux d'exploitation du bétail, des statistiques d'exportations de viande et de bétail, des statistiques d'abattages contrôlés, les volumes de flux suivants en 2012 :

- production totale de viande (130 500 tonnes);
- consommation intérieure (129 980 tonnes);
- exportation de viande (520 tonnes);
- exportation d'animaux sur pied (en équivalent viande) (52 000 tonnes);
- importation d'animaux sur pied (en équivalent viande) (20 tonnes¹).

¹ 2011

Le lait importé suit le circuit inverse. En effet, il est distribué à partir des grandes villes où les importations arrivent jusqu'au village les plus reculés (lait concentré, poudre de lait, etc.).

L'absence et/ou l'insuffisance de données statistiques ne permet pas d'avoir une bonne évaluation des volumes de flux.

Sur la base de l'évaluation théorique de la production et des statistiques d'importation de lait et produits laitiers converties en équivalent lait (tableau 4), les volumes des flux peuvent être évalués à :

- Production nationale : 218 315 700 litres en 2012 dont seulement 5 057 000 litres (2,32 pour cent) collectés par les UTL pour la transformation.
- Importations (lait et produits laitier en équivalent lait): 15 – 20 millions de litres.
- Exportation de lait : 0 pour cent

Tableau 4: Flux du lait en 2012

Rubriques	VOLUME (Litres)	Valeur (x1000FCFA)
Production nationale	218 315 700	54 578 925 000
Besoin national	670 108 760	167 527 190 000
Production nationale collectée par les UTL	5 057 000	1 264 250 000
Importation lait produit laitiers (équivalent lait)	20 000 000	9 444 179 742
Exportation lait	0	0

NB : un litre de lait local = 250 FCFA

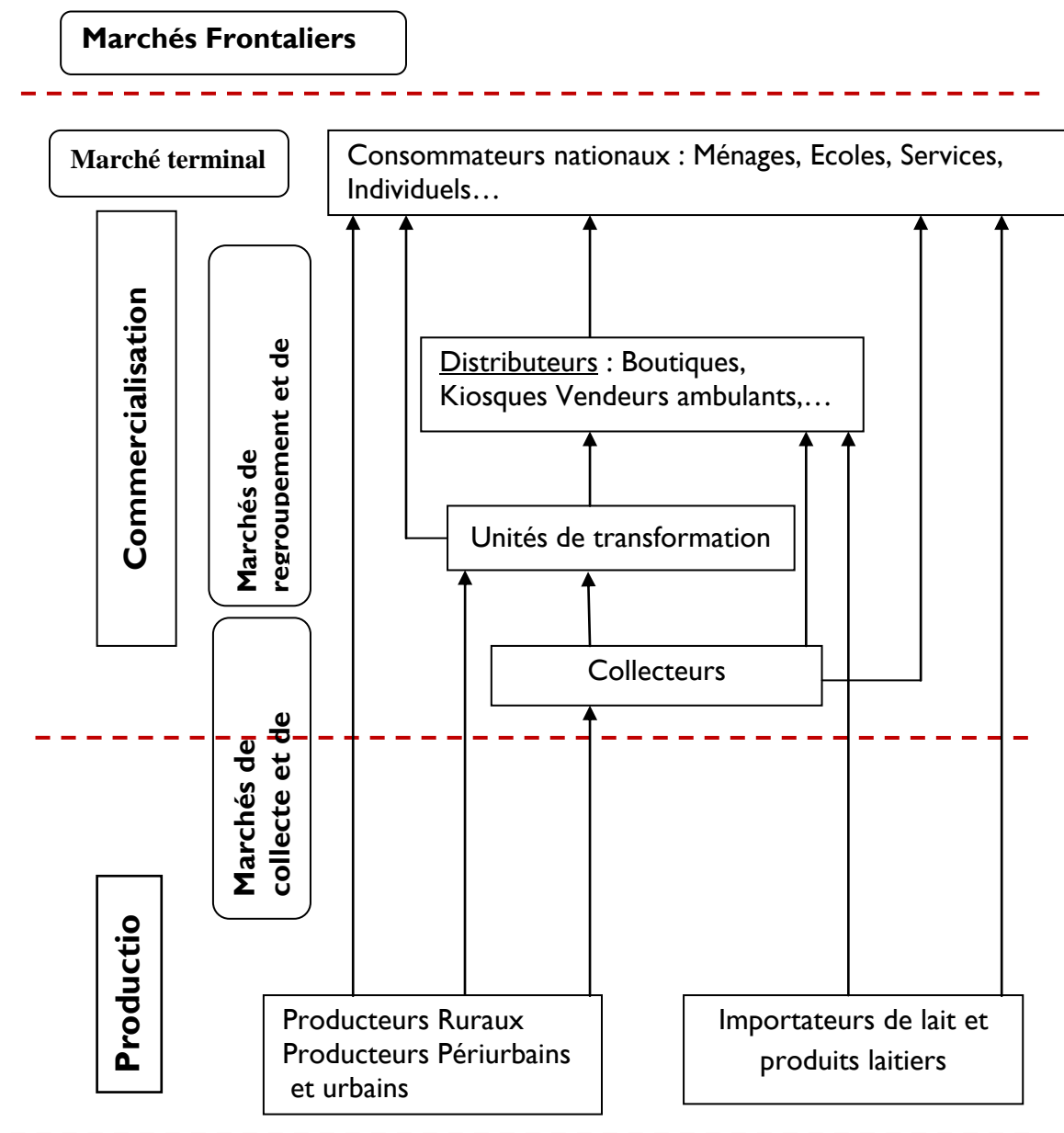
Le tableau 5 ci-dessous indique une constante augmentation de la valeur des importations de laits et produits laitiers entre 2007 et 2011.

Tableau 5 : Evolution de la valeur des importations de lait et produits laitiers

Produits	Valeurs	2007	2008	2009	2010	2011
Lait et crème	FOB	2 813 657 328	6 785 668 564	7 014 822 501	6 772 484 868	8 346 757 383
	CAF	3 904 278 144	7 579 506 649	7 583 546 392	7 193 760 885	8 937 919 212
Yaourt	FOB	73 934 178	66 577 037	4 729 645	10 952 973	7 470 655
	CAF	81 254 901	80 366 393	10 444 074	14 516 455	9 440 874
Beurre	FOB	40 799 374	134 053 775	108 755 419	209 632 842	162 683 189
	CAF	56 047 206	154 471 943	128 106 225	231 266 178	178 306 419
Fromage	FOB	64 549 717	223 219 081	263 186 942	291 765 900	272 081 193
	CAF	97 989 328	279 178 462	310 724 828	341 241 264	318 513 237
Total	FOB	2 992 940 597	7 209 518 457	7 391 494 507	7 284 836 583	8 788 992 420
	CAF	4 139 569 579	8 093 523 447	8 032 821 519	7 780 784 782	9 444 179 742

Source: DGPSE, 2011

Figure 2: Schéma de flux physiques du lait



Source: Adapté de l'analyse de la chaîne de valeur du secteur lait au Burkina Faso.

Légende: ← Flux physiques

3.3 Processus de la production primaire

3.3.1 Type d'élevage dominant et autres systèmes de production animale

Deux grands systèmes d'élevage coexistent au niveau de la plupart des espèces animales. Il s'agit des systèmes traditionnels (extensifs) et des systèmes améliorés (semi-intensifs à intensifs).

a. Systèmes d'élevage traditionnels ou extensifs

Les systèmes traditionnels d'élevage des ruminants domestiques (bovins, ovins et caprins) comprennent le type transhumant et le type sédentaire. Le type transhumant est pratiqué par les pasteurs et agropasteurs et concerne surtout les bovins. L'élevage sédentaire, généralement pratiqué par les agro-éleveurs, se subdivise en un système agropastoral à gros ruminants et un système mixte intégré agriculture-élevage (PNDEL, 2010). Les systèmes traditionnels d'élevage des ruminants domestiques fournissent des produits (viande, lait, cuirs et peaux, fumier, force de travail, etc.) dont certains sont vendus, notamment pour subvenir aux besoins des ménages. Les systèmes extensifs d'élevage paient un lourd tribut à la sécheresse et sont menacés par la restriction de l'espace. Ceci a pour conséquence la permanence du risque de conflits entre éleveurs et autres utilisateurs des ressources naturelles.

b. Systèmes d'élevage améliorés

A côté des systèmes traditionnels, on note l'émergence de systèmes d'élevage améliorés, surtout en zone périurbaine. Ces initiatives sont le fait de nouveaux acteurs (fonctionnaires, retraités, commerçants, hommes d'affaires, etc.) qui investissent dans l'élevage à visée commerciale.

Ainsi, on distingue l'embouche bovine et ovine intensive ou semi-intensive, et l'élevage laitier amélioré ou moderne. C'est un système qui repose essentiellement sur des intrants achetés.

Du fait de son caractère essentiellement extensif, l'élevage de bétail est très consommateur d'espace. L'accès aux ressources (terre et eau) est la cause principale des conflits entre les utilisateurs des ressources naturelles. Au Burkina les conflits gérés à l'amiable par des structures locales de conciliation ont été en moyenne de 685 par an sur les cinq dernières années.

3.3.2 Taille moyenne des exploitations

Selon les résultats du Recensement Général de L'Agriculture (RGA) de 2008, le nombre moyen d'animaux par ménage possesseur est de 12 bovins, 10 ovins et 10 caprins. Ces moyennes cachent une très forte disparité qui va de un à plusieurs centaines de têtes pour certains ménages au Sahel comme l'indique le tableau 6 ci-après.

Tableau 6: Nombre moyen d'espèce animale

Espèces	Nombre de ménages	Effectifs d'animaux des ménages agricoles	Nombre d'animaux/ménage possesseur
Bovins	483 842	5 942 688	12
Ovins	682 512	6 594 103	10
Caprins	909 791	8 678 623	10
Camelins	2 266	-	-
Bœufs de trait	471 903	1 162 885	2

Source : RGA/DGPER/IMAH, 2008.

3.3.3 Rendement par unité

Le bétail au Burkina est caractérisé par sa faible productivité d'où le recours ou l'orientation aux actions d'amélioration génétiques.

a. Productivité en lait

La production laitière par vache dans le système traditionnel extensif est généralement faible et saisonnière. Il est en moyenne de 110 litres de lait pour 180 jours de lactation. Ce système fournit cependant des quantités importantes de lait (environ 45 pour cent de la production nationale), en raison de l'importance numérique du cheptel, et le lait est pour l'essentiel autoconsommé.

Dans les zones périurbaines on note la présence d'élevages semi intensifs pour lesquels le lait peut constituer un objectif de production. Ils sont caractérisés par des investissements d'infrastructures plus ou moins importants, des achats réguliers d'intrants, l'introduction de reproducteurs sélectionnés, ou de gène amélioratrice à travers l'insémination artificielle. La production laitière atteint cinq à sept litres de lait par animal et par jour soit entre 1000 litres et 1500 litres pour 230 jours de lactation.

On note enfin l'émergence d'élevages laitiers de type intensif qui exploitent essentiellement des races exotiques performantes (Gir, Brunes des Alpes, Jersey, Tarentais, Holstein, Girolando, Montbéliarde...) en élevage pur ou en croisement avec les races locales. La productivité est généralement élevée, atteignant dans certains cas 12 à 15 litres de lait par animal et par jour, soit des volumes de lait allant de 2000 à 3500 litres par lactation de 300 jours.

b. Productivité en viande

Les gains moyens quotidiens (GMQ) des principales espèces révèlent une assez bonne productivité en viande avec une alimentation de qualité. Ils sont de 75 à 110 gr /jour pour les ovins en embouche et de 700gr/jour à 1kg/jour pour un zébu à l'engrais (IEPC, 2004).

Les poids moyens carcasse des principales espèces de bétail sont respectivement de:

- 113 kg pour les bovins;
- 9 kg pour les ovins;
- 8 kg pour les caprins ;
- 192 kg pour les camelins (DGPSE, 2011).

Les rendements carcasse sont estimés entre 40 – 50 pour cent pour les ovins (IEPC, 2004).

3.3.4. Productions totales en viande et en lait de chaque système

L'évaluation de la production de viande et de lait reste très approximative en l'absence de méthodologie statistique de collecte claire et exhaustive. La ventilation de ces productions par système de production est encore plus complexe du fait de l'absence de statiques différenciées. Quelques données sont cependant régulièrement collectées par les services d'élevage par enregistrement.

a. Production de viande

La production de viande s'apprécie à travers surtout les abattages contrôlés (qui font l'objet d'inspections vétérinaires). Cependant, on sait que le phénomène d'abattage clandestin est important sans qu'on ne puisse le mesurer. De plus les services n'étant pas toujours présents dans toutes les localités et tous les jours, de nombreux abattages ne bénéficient pas d'inspection des services vétérinaires. Aussi, les abattages familiaux ne font pas systématiquement soumis à l'inspection des services vétérinaires.

Pour l'année 2011 on évalue la production totale de viande à 125 029 tonnes dont une bonne partie (un peu plus des 2/3) a échappé au contrôle des services vétérinaires (Pnc = 86 097 tonnes) (tableaux 7 et 8).

Tableau 7: Evaluation de la production de viande en 2011

Espèces	Effectifs en 2011 (Ef)	Taux d'exploitation (Tex)	Exploitations en têtes	Exportation (Exp)	Disponible abattage en têtes	Production potentielle en tonnes
Bovins	8 566 448	0,13	1 113 638	371873	741 765	83 819
Ovins	8 490 513	0,26	2 207 533	586 082	1 621 451	14 593
Caprins	12712705	0,32	4 068 066	744 782	3 323 284	26 586
Camelins	17 317	0,08	1 385	14	1 371	30
Total						125 029

Tableau 8: Production de viande contrôlée

Année	Abattages contrôlés (tonne)	Contribution des différentes espèces (nombre de têtes abattues)		
		Bovins	Petits ruminants	Camelins
2012	46 473	256 248	1 397 221	283
2011	38 932	184 212	1 198 551	41
2010	38 010	158 312	1 150 964	ND

Source: *Rapports annuels MRAH.*

b. Production de lait

La production de lait a fait surtout l'objet d'une évaluation purement théorique sur la base de paramètres² zootechniques du cheptel (DGPSE, 2011).

Selon le tableau 9 la quantité de lait collecté montre une tendance à la hausse, passant d'environ 0,5 pour cent en 2007 à près de 2,32 pour cent en 2012. On peut estimer que la différence (97 pour

² Bovins: 70 pour cent de femelles; 50 pour cent de vache adultes; 40 pour cent de femelles lactantes ; 110 litres de lait /vache/an.

Caprins: 33 pour cent de femelles adultes; 60 pour cent de femelles allaitantes; 60 litres de lait /chèvre/an.

cent en 2012) est essentiellement auto consommée. Cette tendance semble conforme à celle observée dans la multiplication des unités de transformation.

Tableau 9: Estimation de la production de lait

Année	Effectif bovin	Effectif caprin	Lait de bovin (l)	Lait de caprins (l)	Production nationale (l)	Lait collecté par les UTL (l)	% production collectée
2012	8 737 822	13094 133	192232 084	26 083 638	218 315 722	5 056 828	2,32
2011	8 566 448	2 131 646	188461 856	25 323 954	213 785 810	3 194 279	1,49
2010	8 398 499	2 069 562	184766 978	24 586 397	209 353 375	3 565 460	1,70
2009	8 233 845	2 009 286	181144 590	23 870 318	205 014 908	1 779 363	0,87
2008	8 072 420	1 950 765	177593 240	23 175 088	200 768 328	1 498 457	0,75
2007	7 914 160	1 893 948	174111 520	22 500 102	196 611 622	1 052 639	0,54

Source: *Annuaire statistique MRA, 2011*

3.3.5. Pertes post récolte

En dehors des saisies pour divers motifs (maladies, viande impropres insalubre, etc.), les pertes post récolte en viande sont presque nulles vu que les abattages sont dimensionnés pour une consommation journalière. De plus, certaines techniques de transformation (fumage, kilichi, grillade charcuterie, etc.) permettent de garder le produit pendant plusieurs jours à la température ambiante.

Quant au lait qui est un produit très périssable, il est rapporté des pertes surtout en saison de haute production (saison des pluies) sans qu'on n'ait une évaluation même sommaire des quantités perdues. Elles sont dues à la mévente du produit en partie liée à l'enclavement des zones de production qui ne permet pas son évacuation vers les centres de consommation.

3.3.6. Capacité de stockage des productions

Les capacités de stockage de la viande se limite aux chambres froides des abattoirs frigorifiques d'Ouagadougou (528 m²), de Bobo Dioulasso (30 tonnes) et de Dédougou (125 m³ = 5,5 tonnes). A cela il faut ajouter quelques chambres froides des charcutiers.

Pour ce qui concerne le stockage du lait, seules les laiteries de Fada N'Gourma et de Cissin (Ouagadougou) disposent de chambres froides dont les capacités respectives sont de 14 mètres cubes (une chambre) et 12 mètres cubes (deux de 6 m³).

3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire

3.4.1. Types quantités et prix d'intrants requis

a. Intrants zootechniques

Selon une étude réalisée en 2009 on dénombre une vingtaine d'unités de transformation qui produisent de l'aliment pour bétail. Dans la plus part des cas l'aliment est un sous-produit ou un produit dérivé. Les principaux produits sont :

- Le tourteau de coton produit par 75 pour cent des unités recensées de coton dont les prix usine varie entre 53 000 et 168 000 FCFA la tonne.
- Le son de blé produit par deux unités dont le prix usine va de 55 000 à 60 180 FCFA la tonne.
- Les aliments composés proposés par trois unités entre 60 000 et 180 000 FCFA la tonne.
- La mélasse à 17 500 FCFA le fût de 200 litres est produit exclusivement par la société sucrière.

Les productions de ces unités sont peu connues. Cette production est apparemment insuffisante vu que régulièrement des importations sont réalisées de la Côte d'Ivoire et du Mali.

Parmi la gamme ci-dessus citée, il n'y a pas d'aliment formulé spécifiquement pour la production de viande et de lait.

b. Intrants vétérinaires

Selon une étude menée pour la réalisation d'une centrale d'achat des médicaments vétérinaires, les intrants vétérinaires les plus usuels peuvent être classés en cinq groupes:

- les antiparasitaires;
- les trypanocides;
- les antibactériens;
- les vaccins;
- les autres (vitamines, oligoéléments, anti inflammatoire, ...).

Cinq grossistes plus la Direction Générale des Services Vétérinaires assurent l'approvisionnement du marché national de médicaments vétérinaires. En 2012 la valeur des importations de médicament a été évalué 3 126 366 373 FCFA. Il faut signaler la circulation de médicaments prohibés et/ou de contrefaçon (non autorisés) dont on ne connaît pas l'ampleur exacte.

3.4.2. Saisonnalité des prix des principaux intrants

Si les prix des intrants vétérinaires connaissent une certaine stabilité ce n'est pas le cas des Sous-Produits Agro Industriels (SPA) qui sont sujet à des spéculations plus ou moins fortes selon la disponibilité du fourrage naturel. Le fait que le commerce de SPA soit détenu par le secteur informel explique en grande partie cette situation spéculative. Il faut noter également que la disponibilité de SPA est saisonnièrement insuffisante et que la production nationale ne couvre pas la demande intérieure.

3.4.3. Coûts de stockage des intrants

En dehors des structures de production qui disposent parfois d'infrastructures de stockage, les commerçants grossistes livrent directement les SPA des usines aux revendeurs. Le produit est très souvent entreposé à l'air libre et protégé avec des bâches en cas d'intempéries.

3.4.5. Coûts de transport des principaux intrants entre différentes localités

Le transport des intrants (aliment de bétail) est fait par des camions de grande capacité (20 à 30 tonnes) des zones de production (Bobo, Ouagadougou) vers les localités secondaires. Le prix de la tonne kilométrique est d'environ 4 000 FCFA. Pour les services de transport non spécialisés (transport mixte) le sac de 50-60 kg est facturé forfaitairement à 250 FCFA ce qui revient à 5 000 FCFA environ la tonne.

3.5. Etapes de transformation jusqu'au produit final

3.5.1. Transformation du bétail et de la viande

Le principal produit de transformation de la filière bétail est la viande fraîche. Elle représente la grande majorité des produits carnés achetés pour la consommation. On rencontre d'autres produits tels que la viande préparée (grillée en morceaux ou sous forme de brochettes, les steaks et les rôtis) et la viande séchée (kilichi). Les produits de charcuterie moderne (pâtés, les boudins, les merguez, les saucisses, etc.) représente une très faible partie de la viande transformée. Cela résulterait d'une part, des habitudes culturelles et culinaires locales, et du faible pouvoir d'achat des consommateurs, et d'autre part de la maîtrise insuffisante des techniques de transformation et de l'exigence de la chaîne de froid pour la conservation de certains produits. En dehors d'Ouagadougou et de Bobo Dioulasso, ces produits qui nécessitent une chaîne de froid sont de plus en plus présents dans villes secondaires (Ouahigouya, Koudougou, Koupéla...).

Les cuirs et peaux issus de la production de viande constituent en soi une filière à part entière qui dispose d'un plan d'actions. Elle peut être subdivisée en une sous filière moderne (traitement industriel) et une sous filière traditionnelle.

3.5.2. Transformation du lait

a. Différents sous-produits et/ou produits communs

Les produits courants issus de la transformation du lait dans la ferme sont le lait caillé, le petit-lait et le beurre. Le beurre est en partie utilisé pour la fabrication de savon. Quant aux unités de transformation elles proposent surtout du lait pasteurisé, des yaourts, du beurre et, de façon marginale, de la crème et du fromage.

b. Niveau de transformation, incluant la détermination de sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies

Le niveau de transformation du lait est très faible dans les exploitations (fermes) où il est consommé presque en l'état naturel (lait cru, lait caillé, petit lait). Dans les unités de transformation (mini-laiterie artisanale, laiterie industrielle ou semi-industrielle) l'utilisation d'intrants (semence lactique, arôme, colorant, fruit,) est usuelle. La pasteurisation du lait demande également une source d'énergie dont la plus couramment utilisée est le gaz butane. La technologie Ultra Haute Température (UHT) ou la transformation en poudre de lait est inexistante au Burkina.

c. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents /acteurs)

Il est difficile de localiser géographiquement les différents segments des filières. Que ce soit la production, la transformation ou la commercialisation des animaux et des denrées d'origine animales, on retrouve ces activités et les acteurs qui les mènent aussi bien en milieu urbain (embouche, production de lait) que dans les zones périurbaine et rurale. Schématiquement on pourrait dire que l'activité de production (lait et viande) et la commercialisation des animaux sur pieds est prédominante en zone rurale. Tandis que la transformation (lait, viande) et la commercialisation de la viande sont surtout développées dans les centres de consommation (centres urbains).

d. Le montant de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande et lait

La loi dispose que le patrimoine foncier des particuliers se constitue selon les modes suivants :

- La cession provisoire à titre de recasement.
- La reconnaissance de la possession foncière rurale matérialisée par une Attestation de Possession Foncière Rurale (APFR) délivrée conformément aux textes en vigueur.
- L'acquisition selon les procédés de droit commun, notamment par succession, achat, dons et legs. Dans la pratique, à la faveur d'une forte demande dans les zones périurbaines, les terres rurales sont vendues couramment à différents usagers dont les agro-business surtout. Les prix varient dans un rayon de 50 km autour d'Ouagadougou entre 750 000 et 1 000 000 FCFA l'hectare. L'accès aux zones pastorales qui sont des espaces affectés à l'élevage est gratuit. Le Burkina en compte 26 réparties sur l'ensemble du territoire et dont la superficie cumulée est évaluée à 730 960 ha.

e. Compétition sur l'utilisation de terre ou autres ressources naturelles

L'élevage reste une activité très consommatrice d'espace au regard de son caractère essentiellement extensif et de la faible capacité de charges des pâturages naturels. La compétition avec les activités de production vivrière, maraichère et fruitière est très forte. Elle constitue le principal motif et ou source de conflits entre les utilisateurs de ressources naturelles. Une nouvelle donne dans cette compétition est apparue au cours des cinq dernières années avec le développement minier que connaît le Burkina Faso.

f. Impact des filières viande et lait sur l'environnement

L'impact des filières sur l'environnement sont essentiellement :

- L'amélioration de la fertilité par l'apport de matière organique aussi bien dans les pâturages naturels que les champs par le dépôt de déjections animales.
- L'amélioration de la biodiversité des formations naturelles par la diffusion/dissémination de semences lors des déplacements d'animaux, notamment la transhumance.
- L'Emission de Gaz à Effet de Serre (GES) qui provient particulièrement de la digestion anaérobie de la biomasse végétale et de la dégradation anaérobie de la matière organique. Les gaz en cause sont le méthane et le proxyde d'azote.

g. Production et valeur ajoutée potentielles

Pas d'information pertinente sur le sujet.

h. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)

Selon le rapport de la deuxième ENEC de 2004, les éleveurs représentaient 30 pour cent de la population soit 3 624 366 personnes. Au sein de cette «population éleveur», composée de 61 pour cent d'hommes et de 39 pour cent de femmes, on observe que 3 342 402 soit 92 pour cent, vivent en milieu rural, contre 8 pour cent en milieu urbain.

Pour les acteurs des segments de la commercialisation et de la transformation on ne dispose pas de statistiques fiables.

i. Demande domestique potentielle actuelle et future en viande et en lait

Sur la base des normes de consommation recommandée par l'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les besoins ou la demande potentielle en viande et lait sont loin d'être couverts par le disponible au niveau nationale comme l'indique le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10: Evaluation du gap de consommation des produits animaux

Années	Population (Nombre d'habitants)	Besoin/demande en viande (tonne)			Besoin/demande en lait (litres)		
		Besoin	Disponible	Gap	Besoin	Disponible	Gap
2011	16 249 000	222 611	125 029	97 582	649 960 000	213 785 810	436 174 190
2012	16 752 719	229 512	130 600	98 912	670 108 760	218 315 722	451 793 038
2013	17 272 053	236 627			690 882 132		
2014	17 807 487	243 963			712 299 478		
2015	18 359 519	251 525			734 380 761		

NB : Base d'évaluation de la demande : lait (40 litres/an/personne); viande (13,7 kg/an/personne).

j. Demande potentielle étrangère /extérieure actuelle et future en viande et en lait

La demande extérieure actuelle de viande peut être appréciée à partir des volumes d'exportation d'animaux sur pied et de viande. Les tableaux 11 et 12 ci-dessous indiquent une tendance globale de cette demande à la hausse. Cette tendance devrait se poursuivre par le fait d'augmentation de la population de l'espace économique de la CEDEAO et de l'augmentation du pouvoir d'achat de cette population.

En ce qui concerne le lait le Burkina qui est un importateur net ne saurait faire face à la demande extérieure que dans le très long terme.

Tableau 11: Evolution des exportations d'animaux sur pied

Espèces	2007	2008	2009	2010	2011
Asins	14 871	14 020	21 123	26 928	33 214
Bovins	357 038	409 332	327 586	357 144	371 873
Camelins	0	33	4	34	14
Canins	20	0	10	610	1 294
Caprins	404 483	523 313	643 081	758 017	744 782
Equins	24	22	373	19	20
Ovins	340 350	428 189	486 517	581 796	586 082
Porcins	240	171	50	1 478	3 828
Volailles	87 831	189 971	345 326	403 982	554 134
Autres	44	33	393	689	0
Ensemble	1 204 877	613 583	1 337 577	2 130 712	2 295 241

Source: DGPSE, 2011

Tableau 12: Evolution des exportations de viande, cuirs et peaux (kg)

Années		2007	2008	2009	2010	2011
Produits						
Viande		49 263	45 157	42 340	50 355	81 275
Cuirs et peaux	Bovins	23 480	1 605	158	0	0
	Ovins	470 676	396 100	126 335	203 735	117 661
	Caprins	913 179	675 855	471 338	396 337	251 570

Source: DGPSE, 2011

k. Traits spécifiques de produits, y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients

En dehors des produits de la charcuterie moderne (saucissons, pâté, merguez, jambon, découpe, etc.) qui sont limités aussi bien en quantité qu'en disponibilité dans l'espace la viande est vendue par tas sans faire l'objet de découpe spécifique. La charcuterie reste un produit spécifique aux villes.

l. La capacité des produits à satisfaire les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)

Pour ce qui concerne la viande pour laquelle le Burkina a un important potentiel d'exportation sur le marché régionale et international, le pays ne dispose d'aucune infrastructure répondant aux normes internationales. L'abattoir frigorifique de Bobo Dioulasso en cours de réalisation devrait combler cette grosse insuffisance du maillon transformation de la filière bétail viande.

m. Les rapports entre les zones rurales et urbaines

Les zones rurales qui abritent la plus grande partie de l'activité de production animale sont pourvoyeuses de matière première (animaux sur pied, lait cru ou caillé) pour les centres urbains. En retour les éleveurs et transformateurs locaux sont approvisionnés en intrants vétérinaires et

zootechniques, en matériel de transformation et de conditionnement (lait) à partir des zones urbaines.

n. Rôle dans les systèmes de production locale et synergies avec les autres activités

L'élevage joue un rôle prépondérant dans les systèmes de production agricole locale par la mise à disposition de la force de travail (transport, travail du sol) et l'apport de matière organique dans les champs soit par parage direct soit comme ingrédient à la préparation de fumier. Les sous-produits agricoles (tiges, paille, fanes) sont d'un grand apport dans l'alimentation des ruminants. Ils sont servis en l'état pur, ou améliorés par des traitements divers (hachage, broyage, etc.). L'intégration entre l'agriculture et l'élevage est prônée par les services de vulgarisation au regard des bénéfices réciproques que chaque activité peut retirer de l'autre.

3.5.3. Coûts de stockage des intrants

En dehors des structures de production qui disposent parfois d'infrastructures de stockage, les commerçants grossistes livrent directement les SPAI des usines aux revendeurs. Le produit est très souvent entreposé à l'air libre et protégé avec des bâches en cas d'intempéries.

NB. : Pas d'information pertinente sur le stockage des intrants vétérinaires.

3.5.4. Coûts de transport des principaux intrants entre différentes localités

Le transport des intrants (aliment de bétail) est fait par des camions de grande capacité (20 à 30 tonnes) des zones de production (Bobo, Ouagadougou) vers les localités secondaires. Le prix de la tonne kilométrique est d'environ 4000 FCFA. Pour les services de transport non spécialisés (transport mixte) le sac de 50-60 kg est facturé forfaitairement à 250 FCFA ce qui revient à 5000 FCFA environ la tonne.

NB. : Pas d'information pertinente sur le transport des intrants vétérinaires

4 INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES D'APPUI

4.1. Transport

Le transport des animaux se fait aussi bien à mobylette (petits ruminants sur des distances n'excédant pas 50 km) qu'en véhicule. En véhicule on distingue deux types de transport :

- Le transport mixte qui en plus des passagers et marchandises diverses transportent des marchés de collecte vers les marchés de regroupement ou de consommation quelques têtes de bétail (une dizaine de petits ruminants, 1-2 bovins).
- Le transport spécialisé avec des camions aménagés sommairement pour le transport de bétail assurent l'essentiel du transport des animaux des marchés de regroupement vers les marchés de consommation. Il n'existe pas de véritable bétailière pour le transport des animaux.

Dans la majorité des cas on note une maltraitance des animaux liée aux moyens et/ou aux conditions de transport inadaptés.

En ce qui concerne le transport de viandes fraîches, seul l'abattoir frigorifique d'Ouagadougou dispose d'un camion frigorifique de 5 tonnes et d'un camion isotherme de 5 tonnes. Le recours à ces camions n'est pas obligatoire. Dans les autres cas plusieurs types de moyens de transport sont utilisés (pick-up, fourgonnettes, charrettes, vélos, vélomoteurs et motos). Les viandes sont entreposées à même le fond du véhicule ou sur un simple film plastique qui sert aussi de couverture.

Ces conditions de transport ne garantissent ni la salubrité de la denrée ni leur qualité.

4.2. Coût d'emballage et de stockage

Pour la viande, le coût des emballages est dérisoire. Les viandes fraîches et ou grillades sont emballées dans du papier de récupération et mis dans les sachets plastic pour faciliter le transport. Il est de 25 FCFA par kg de viande environ. Dans le cas des charcuteries comme le saucisson et les merguez, l'emballage représente un coût assez important dans le produit fini.

En ce qui concerne le lait, il est emballé sous forme de pot, bidon et sachet plastique. On évalue entre 20 et 40 FCFA le coût de l'emballage d'un litre de lait.

4.3. Investissements requis

Divers investissements sont nécessaires pour améliorer la performance globale des filières bétail viande et lait.

Il s'agit d'investissement structurant comme les abattoirs, les marchés à bétail, pour la filière bétail viande. Particulièrement pour l'abattoir frigorifique de Ouagadougou un plan d'investissement de 653 649 177 FCFA a été établi sur financement du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Industrie des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de L'Ouest (UEMOA).

Pour la filière lait, la réalisation d'unités de transformation laitière de moyenne et grande capacité, de centre de collecte est nécessaire pour mieux organiser la collecte et le traitement.

Des équipements de transport (bétailière, camions frigorifiques et isothermes aussi bien pour le transport de la viande que du lait) et de stockage (chambre froide) sont nécessaires pour assurer la distribution des produits sur le marché national.

4.4 Vulgarisation et assistance technique

Le Programme National de Développement des Services Agricoles (PNDSA) avait mis en place un système de vulgarisation qui prenait en compte la valorisation des résultats de la recherche, la formation des agents de vulgarisation et des producteurs, les champs écoles et/ou troupeaux de démonstration et, des visites commentées. Depuis la fin de ce programme en 2000 le Département des ressources animales n'a pas pu se doter d'un système spécifique de vulgarisation en élevage comme le Département en charge de l'agriculture l'a fait en 2010. L'élaboration du système de vulgarisation en élevage est en cours en ce moment. La pratique actuelle de vulgarisation est fondée sur un système d'appui conseil basé sur les contraintes majeures des activités des acteurs directs des filières bétail viande et lait. Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans la vulgarisation et ce, en complément du dispositif des services publics.

4.5 Contrôle de la qualité et certification

Il existe au Burkina Faso une législation en matière de contrôle de qualité et de certification. Pour le lait, le contrôle peut s'exercer sur l'alimentation, sur les animaux pour éliminer d'éventuels sujets malade, sur la traite pour s'assurer de l'hygiène mais également sur la chaîne de froid.

En ce qui concerne les animaux et la viande, les contrôles peuvent s'exercer aussi bien sur les conditions de transports des animaux pour éviter ou limiter la maltraitance, les animaux sur pied dans les abattoirs pour déceler d'éventuels animaux malades, que sur les conditions de transport de la viande qui peuvent être sources de contamination.

Pour les deux denrées, le contrôle peut s'exercer sur les établissements de transformation (laiterie, abattoir, charcuterie, etc.). Des prélèvements peuvent être adressés à des établissements habilités tels que le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), le Laboratoire National d'Elevage (LNE) pour des examens approfondis ou complémentaires et un certificat de salubrité est en principe délivré par les services vétérinaires pour sanctionner la qualité de la denrée. Dans les faits la législation est très peu appliquée.

5 MARKETING, COMMERCE ET PRIX

5.1. Production et quantité commercialisée du produit (viande et lait)

Il n'y a pas d'information pertinente qui permet de faire la part des choses entre les quantités de lait et de viande commercialisées et la production autoconsommée. Pour ce qui concerne le lait on sait que la part autoconsommée est très importante sans qu'on n'ait une mesure précise. Pour ce qui est de la viande, l'autoconsommation est très limitée aux événements socioculturels (mariage, fiançailles, fêtes religieuses et coutumières, rites coutumiers, etc.).

5.2. Consommation des ménages et parts vendues

5.2.1. Lait

La part du lait consommé par les ménages (autoconsommation) est très importante. Si l'on s'en tient aux évaluations théoriques réalisées ci haut elle représenterait plus de 95 pour cent de la production totale.

5.2.2. Viande

Les abattages commerciaux représentent la quasi-totalité des abattages contrôlés. Les abattages familiaux réalisés à l'occasion d'événements sociaux (fête coutumière, mariage, décès, baptême, funérailles, ...) représenteraient une infime partie des abattages de bovins mais une part importante de celui des petits ruminants.

5.3 Prix au producteur des produits au niveau de différentes localités

5.3.1. Bétail

La détermination du prix au producteur est très difficile à établir au regard du système de fonctionnement des marchés à bétail. Si le producteur s'y rend avec ses animaux à vendre, il n'a pas la maîtrise des prix qui est fixé en dernier ressort par les courtiers/négociants. Les mercuriales relevées sur les marchés suivis par le SIM-bétail peuvent être considérées à défaut comme les prix aux producteurs. Selon les statistiques du tableau 13 ci-dessous on note une tendance pas très nette de l'augmentation des prix des animaux vivants.

Tableau 13 : Quelques prix des animaux sur pied sur deux marchés de référence

Produit	Marché	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne sur 5 ans
Bélier sahélien entier	Djibo	42 573	47 431	49 786	48 955	54 196	48 588
	Pouytenga	62 178	60 775	59 222	59 162	63 110	60 889
	Moyenne	52 376	54 103	54 504	54 059	58 653	54 739
Bouc sahélien entier	Djibo	29 649	29 685	30 108	29 925	30 870	30 047
	Pouytenga	29 526	29 989	31 108	36 959	39 927	33 502
	Moyenne	29 588	29 837	30 608	33 442	35 399	31 775
Taureaux / bœufs zébus	Djibo	198 336	230 230	248 604	248 036	261 446	237 330
	Pouytenga	318 491	337 251	311 040	328 558	322 942	323 656
	Moyenne	258 414	283 741	279 822	288 297	292 194	280 493

Source : DGPSE, 2011

5.3.2 Lait

Le prix du lait local au producteur varie selon la période de l'année. En saison de pluies, l'offre abondante entraîne une baisse des prix qui peut atteindre de 150 à 200 FCFA/litre. La tendance s'inverse en saison sèche où le prix flambe jusqu'à 700 FCFA/litre. Les prix moyens annuels du lait en 2005 et 2009 contenu dans le tableau 14 ci-dessous indique une relative stabilité.

Tableau 14 : Evolution du prix du litre de lait frais par région

Région	Année				
	2005	2006	2007	2008	2009
B. du Mouhoun	222	216	193	225	
Cascades	142	220	171		
Centre	433	355	400		384
Centre Est	250	250	250		
Centre Nord	308	333	372		
Centre Ouest	304	375	246	333	
Centre Sud	350	420	338		
Est	325	326	283		
Hauts Bassins	179	184	177		
Nord	260	218	200	225	
Plateau central	325	307	500		405
Sahel	253		253	325	
Sud-Ouest	191	195	196	250	
Total	240	254	233	273	390

Source : DGPSE, 2010

5.4 Prix au consommateur des produits au niveau de différentes localités

5.4.1. Lait

Le prix du lait local du consommateur fluctue très peu dans les chaînes de distribution (milieu urbain). Il est d'environ 600 FCFA/litre pour le lait frais pasteurisé et de 800 FCFA/litre pour les yaourts sucrés.

Quant au lait importé les prix du litre se présentent comme suit :

- 462 FCFA pour le lait reconstitué à partir du lait en poudre ;
- 800 FCFA pour le lait UHT.

5.4.2. Viande

En ce qui concerne la viande, la série de statistique ci-dessous (tableau 15) indique une augmentation du prix du kg de viande de bœuf de l'ordre de 6 pour cent par an et celui des petit ruminant du même ordre de grandeur. Le prix de la viande est beaucoup moins sujet aux variations saisonnières que celui du lait.

Tableau 15 : Evolution du prix du kg de viande de bœuf par région

Région	Année				
	2005	2006	2007	2008	2009
B. du Mouhoun	647	703	750	788	
Cascades	533	595	613		
Centre	1 113	1 246	1 236		1 748
Centre Est	1 000	1 000	1 000		
Centre Nord	828	813	690		
Centre Ouest	795	945	792	780	
Centre Sud	1 167	1 450	1 500		
Est	716	694	817		
Hauts Bassins	669	689	661		
Nord	600	595	761	683	
Plateau central	613	1 350	750		1 150
Sahel	783		1 018	1 250	
Sud-Ouest	625	633	686	644	
Total	711	774	799	734	1 590

Source : DGPSE, 2010

5.5. Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national

5.5.1. Marché du bétail et de la viande

Les principaux marchés de la viande sont le marché national et le marché sous régional qui est constitué des pays du littoral (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin) et le Nigéria. Il représentait en 2012 une population de 317 millions d'habitants/consommateurs potentiels. Ce marché est évalué en moyenne à 6,7 milliards environ entre 2007 et 2011 dont moins de 1 pour cent pour la viande (tableau 16).

Tableau 16 : Evolution des recettes liées à l'exportation d'animaux sur pied et de la viande du bétail

Produits d'élevage	Année				
	2007	2008	2009	2010	2011
Bovins	3 857 171 006	9 259 119 000	6 723 489 348	4 031 844 840	4 235 075 000
Ovins	756 836 294	878 201 750	1 343 426 402	938 349 250	788 450 500
Caprins	113 302 500	208 604 500	24 841 000	127 049 750	124 810 000
Viande	348 000	8 212 000	0	11 522 500	4 467 500
Total	4 727 657 800	10 354 137 250	8 091 756 750	5 108 766 340	5 152 803 000

Il faut ajouter au bétail sur pied et à la viande un marché non moins important qui est celui des cuirs et peaux évalué en moyenne à 2,8 milliards sur la période de 2007 à 2011 comme l'indique le tableau 17.

Tableau 17 : Evolution des exportations de cuirs et peaux (valeur FOB en FCFA)

Année				
2007	2008	2009	2010	2011
4 327 816 366	4 498 320 018	1 754 601 166	1 574 860 528	1 930 025 301

Source : DGD/MEF

Le marché intérieur de la viande est constitué de la demande de population burkinabè (environ 16 millions d'habitants) mais avec une forte demandes des villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso et des centres urbains secondaires en particulier.

5.5.2. Marché du lait

En ce qui concerne le lait, il s'agit essentiellement du marché national (urbain et rural) qui est couvert en partie par la production nationale et pour partie par les importations de lait et produit laitier dont la valeur CAF moyenne sur la période 2007 à 2011 est évaluée par la Direction Générale des Douanes à 7,5 milliards par an.

Bien que la viande et le lait soient des produits de grande consommation, ils ne font pas l'objet de contrôle de prix qui est d'ailleurs difficile à réaliser vu que la vente ne se fait pas dans la grande majorité des cas avec des unités de mesures normalisés. En dehors des produits spécifiques comme les charcuteries qui ne sont pas disponibles partout et qui coûtent relativement cher (1kg de merguez = 4 000 à 5 000 FCFA) il n'y a que le pouvoir d'achat qui différencie les différents groupes socio-économiques dans l'accès à ces produits.

L'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM) réalisée en 2009-2010 par l'INSD, indiquait pour la volaille et les œufs que les ménages burkinabè ont dépensé au total plus de 10,61 milliards de FCFA. Ce montant représente environ 0,5 pour cent des dépenses totales de consommation des ménages. Ces dépenses diffèrent selon les régions. Les deux régions du Centre et des Hauts Bassins totalisent à elles seules 5,68 milliards de FCFA dont respectivement 4,56 milliards de FCFA, 1,12 milliards de francs CFA contre 4,93 pour les autres régions du pays.

5.5.3. Nombre des consommateurs réels et potentiels dans la zone de destination pertinente/requise

Pas d'information pertinente disponible sur le sujet.

5.5.4. Saisonnalité des prix et quantité de la production

La production de lait local fluctue énormément (2 litres à moins de 0,5 litre/vache/jour en moyenne) entre la saison humide (juin à octobre), et la période sèche et chaude (mars-mai). Le prix du lait cru varie en fonction de cette saisonnalité entre 250 et 600 FCFA le litre à la ferme.

La viande est beaucoup moins sujette à de telle variation au cours de l'année surtout au niveau des prix.

5.5.5. Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris capacités de dépense

Pas d'information pertinente disponible sur le sujet.

5.5.6. Degré de compétitivité

La filière bétail viande est réputée compétitive. Cependant, les subventions accordées aux viandes extra africaines à l'exportation par les grands pays producteurs du Nord diminuent fortement la compétitivité de la viande locale qui fait très peu l'objet d'échanges entre pays.

Pour ce qui concerne le lait, les produits d'importation sont nettement plus compétitifs. Cette situation ne s'explique pas seulement par le prix, mais surtout par la disponibilité permanente des produits importés sur le marché national alors que le lait local est très peu présent pendant les deux tiers de l'année.

5.5.7. Contrôle de « surpris » (comment les différents prix sont établis et contrôlés)

Les prix des denrées (lait, viande) et du bétail sont fixés librement par les commerçants en fonction des charges de production et/ou le coût de revient des biens importés (lait). Ces denrées ne font l'objet de contrôle de prix contrairement à certains produits de grande consommation (riz, sucre, ...) qui sont considérés comme des produits stratégiques dans un contexte de lutte contre la vie chère.

5.5.8. Distribution en gros et en détail

Pour la viande, la distribution en gros est très limitée à quelques bouchers chevillards qui approvisionnent un certain nombre de bouchers revendeurs dans les villes d'Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Les carcasses sont ainsi déposées dans les marchés de quartier ou les points de grillade au jour le jour. La viande est vendue en détail dans tous les marchés des villes et villages.

En ce qui concerne le lait importé, il existe une dizaine d'importateurs qui approvisionnent le marché national à travers des revendeurs de gros et demi gros ainsi que des détaillants. Ainsi, les laits concentrés et les laits en poudre qui n'exigent pas la chaîne de froid sont présents dans toutes les boutiques de quartiers et des villages.

Pour ce qui concerne le lait local, de petits circuits de distribution sont organisés autour des laiteries et des alimentations et kiosques disposant d'un matériel de froid. Ces circuits sont aussi nombreux que les unités de production.

5.6. Prix internationaux et leurs tendances

Selon des analyses de la FAO, la croissance du secteur de l'élevage, partout dans le monde, devrait continuer d'être plus rapide que pour beaucoup de produits agricoles. C'est dans les pays en développement qu'est attendue la progression la plus nette de la production et de la consommation, tandis que les schémas commerciaux devraient privilégier les pays qui peuvent exporter à bas prix,

surtout les pays en développement, grâce à une amélioration de la productivité et à une spécialisation accrue dans le traitement des produits.

5.6.1 Bétail et viande

Sur la période 2005-2012, l'évolution des prix de la viande bovine au départ des principaux pays exportateurs (Etats-Unis, Argentine, Brésil et Uruguay) a connu une hausse comprise entre 40 pour cent (Etats-Unis) et 140 pour cent (Argentine). En revanche, chez les animaux vivants, les écarts de prix entre les principaux pays producteurs et exportateurs sont faibles.

5.6.2. Lait et produits laitiers

Les cours internationaux des produits laitiers, mesurés sur la base d'un indice regroupant les divers produits, ne devraient guère augmenter en termes réels au cours de la décennie 2011-2020. L'on peut néanmoins s'attendre que, même à ces prix, les revenus s'élèveront suffisamment dans les pays importateurs pour stimuler la production destinée à l'exportation dans les pays qui produisent du lait à faible coût.

5.7. Balance de commerce

Selon les statistiques de la balance des paiements élaborés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les exportations de produits d'élevage en 2009 sont estimées à 60,3 milliards de FCFA, dont 52,2 pour cent pour le bétail et la volaille sur pied, 42,9 pour cent pour les cuirs et peaux, et 4,9 pour cent pour la viande et les abats (tableau 18).

Tableau 18 : Exportation des produits de l'élevage (en milliards de FCFA)

Produits	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Animaux vivants	16,5	14,4	5,0	13,2	17,0	22,5	23,0	28,0	31,5
Viandes et abats	3,0	2,0	2,4	1,8	2,5	3,0	3,1	2,9	3,0
Cuirs et peaux	11,4	18,0	17,7	17,7	18,0	18,3	19,4	19,9	25,9
Total	31,0	34,4	25,1	32,7	37,5	43,7	45,5	50,7	60,3

Source : BCEAO (Balance des paiements), 2009.

Les importations de produits d'élevage pour la même année sont beaucoup moins importantes. Elles s'élevaient à 7,5 milliards de FCFA, soit 1,1 pour cent du total des importations du Burkina Faso, et se composent à 92,4 pour cent de produits laitiers. Les animaux vivants importés d'un nombre très réduit, sont généralement en provenance d'Europe. De même, on retrouve quelques quantités de viandes spécifiques (0,7 pour cent des importations des produits d'élevage), qui sont généralement importées d'Europe et commercialisées dans des supermarchés des grandes villes.

Ainsi, la balance commerciale des produits d'élevage est demeurée excédentaire entre 2001 et 2009 et s'est régulièrement améliorée au cours de la période 2004-2009. L'excédent commercial de produits d'élevage s'est situé à 52,9 milliards de FCFA en 2009 et l'excédent commercial annuel moyen de la période étudiée est de 34,9 milliards de CFA.

En 2009, la contribution du sous-secteur de l'élevage à la réduction du déficit commercial du Burkina Faso est estimée à 18,9 pour cent (en tenant compte des importations d'intrants utilisés dans ce sous-secteur). Elle est estimée à 12 pour cent pour toute la période 2001-2009 (tableau 19).

L'élevage peut mieux contribuer à la réduction du déficit de la balance commerciale du pays à travers :

- L'accroissement de la part des exportations de produits d'élevage transformés au détriment des exportations d'animaux sur pied.
- La conquête de nouveaux marchés extérieurs plus importants.
- La réponse aux exigences quantitatives et qualitatives de la demande extérieure de produits d'élevage.

Tableau 19 : Contributions des produits et sous-produits de l'élevage dans la balance commerciale

Produits	Année								
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Produits de l'élevage :									
Exportation	31,0	34,4	25,1	32,7	37,5	43,7	45,5	50,7	60,3
Importation	3,3	4,6	4,1	4,0	4,1	5,3	4,7	8,8	7,4
Balance commerciale	27,7	29,8	21,0	28,7	33,4	38,4	40,8	41,9	52,9
Ensemble des produits du Pays :									
Exportation	163,8	170,8	186,3	253,2	247,1	307,6	298,6	310,4	425,2
Importation	373,3	381,7	398,3	497,9	540,5	562,1	585,1	711,7	652,8
Balance commerciale	-209,5	-210,9	-212,0	-244,7	-293,4	-254,5	-286,6	-401,4	-227,6
Contribution des produits d'élevage :									
Aux exportations (%)	18,9	20,1	13,5	12,9	15,2	14,2	15,2	16,3	14,2
Aux importations (%)	0,9	1,2	1,0	0,8	0,8	0,9	0,8	1,2	1,1

Source : BCEAO, 2009

5.8. Compétiteurs étrangers actuels et potentiels

Sur le marché du lait et comme le montre le tableau 20, les pays du Nord restent les plus grands compétiteurs (concurrents) avec l'Europe en tête (64 pour cent des importations), suivi de l'Asie (6 pour cent des importations) de l'Amérique latine (5 pour cent des importations). L'essentiel des produits importés sont des produits de longue conservation (lait en poudre, lait concentré en boîte et lait UHT).

Tableau 20: Principaux fournisseurs, quantité de lait et produits laitiers importés en 2011

Origine	Poids Net (A) Kg	Poids Brut (B) Kg	Valeur FOB (C)	Valeur CAF (D)	D/A	%Total CAF
Argentine	326 540	328 440	446 100 736	463 986 344	1421	4,91%
France	984 201	1 043 872	1 054 875 489	1 182 880 843	1202	12,52%
Grande Bretagne	579 500	583 663	647 821 515	662 181 763	1143	7,01%

Origine	Poids Net (A) Kg	Poids Brut (B) Kg	Valeur FOB (C)	Valeur CAF (D)	D/A	%Total CAF
Irlande	739 175	755 133	842 340 569	863 801 655	1169	9,15%
Nouvelle-Zélande	164 206	183 010	455 980 511	487 775 395	2971	5,16%
Pays-Bas	2 031 635	2 324 372	3 138 116 775	3 293 593 257	1621	34,87%
Togo	787 658	828 915	670 177 450	684 900 706	870	7,25%
Thaïlande	103 865	104 305	18 818 349	42 795 191	412	0,45%
Malaisie	945 010	988 455	247 426 079	296 081 939	313	3,14%
Chine	449 897	465 305	171 930 224	210 196 716	467	2,23%
Italie	178 984	186 964	46 755 523	47 541 013	266	0,50%
Mali	127 092	127 455	26 021 500	26 121 500	206	0,28%
Total pays	7 417 763	7 919 889	7 766 364 720	8 261 856 322	-	87,47%
Autres pays	919 953	983 677	1 022 627 700	1 182 323 420	-	12,53%
TOTAL	8 337 716	8 903 566	8 788 992 420	9 444 179 742	1133	100%

Source: DIS/DGD/MEF, 2012

Il apparait qu'en 2011, le prix du kg du lait local a couté en moyenne 206 FCFA contre 1 133 FCFA pour le kg de lait consommé au Burkina toute origine confondue. De plus, le lait local ne représentait que 0,28 pour cent de la quantité consommée au Burkina. La valeur du lait consommé était estimée à 9 444 179 742 FCFA dont 26 121 500 FCFA représentant la valeur du lait local.

En ce qui concerne la viande, le Burkina garde un avantage comparatif important par rapport aux viandes extra africaines non subventionnées. Il partage cet avantage avec les pays sahéliens voisins comme le Niger et le Mali qui restent des concurrents potentiels sur le marché sous régional et international.

6 GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

La création d'un ministère en charge des ressources animales en 1997 témoigne de l'importance que le politique accorde au sous-secteur de l'élevage qui ne constituait jusqu'alors qu'une direction au sein du département de l'agriculture et de l'élevage. Le champ de compétence du MRA s'est vu élargir en janvier 2013 avec la prise en charge des ressources halieutiques. Au sein du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), la question de la promotion des filières animales est prise en charge par la Direction Générale des Productions Animales (DGPA). La filière lait et la filière bétail viande constituent avec la filière volaille les trois filières hautement prioritaires retenues dans la PNDEL.

6.1. Organisation et interactions entre différents acteurs des filières

La jeunesse de l'organisation en interprofession des acteurs de la filière bétail viande ne donne pas suffisamment de recul pour tirer les leçons des interactions entre les différents acteurs (synergies, conflits, etc.). Cette structuration en interprofession vise entre autres le développement de cette synergie inter acteur (cf. loi sur les interprofessions). Si l'on se réfère aux organisations comme la FEB, la table filière lait, les groupements et unions d'acteurs directs des filières, on note en matière de gouvernance, des insuffisances récurrentes au niveau du:

- renouvellement des instances dirigeantes;
- contrôle de la gestion de ces organisations par le pouvoir public;
- devoir de rendre compte.

6.2. Existence d'associations/coopératives et leurs forces

Outre les organisations traditionnelles (groupements, union, fédération), il existe quelques coopératives et associations dont les principaux sont:

- la Coopérative de Producteurs de Lait (COPROLAIT) ;
- la Société de Fabrique d'Aliment du Bétail (SOFAB);
- la Société de Production Laitière (SOPROLAIT);
- le Centre d'Encadrement Technique en Insémination Artificielle (CETIA); l'Association des Eleveurs Exportateurs de Bétail de Ouagadougou (ASSELEXBO);
- l'Association des Professionnels de la Filière Avicole Moderne (APOFAM);
- l'Association des Commerçants de Cuirs et Peaux du Burkina (ACCPB);
- l'Association sous régionale des Professionnels des Cuirs et Peaux (ASOAC);
- l'Association pour le Développement de la Filière Cuirs et Peaux (ADFCP).

En dehors de la COPROLAIT et de l'APOFAM, les autres n'ont pas une bonne visibilité au niveau du MRA.

6.3. ONG qui agissent dans l'appui aux filières

Le répertoire des ONG établi par le MEF sur la base de celles qui ont déposé au moins un rapport d'activités en 2008, fait une classification selon leurs domaines de compétence comme suit:

- la santé (132 ONG répertoriées);
- l'éducation (73 ONG répertoriées);
- l'agriculture (140 ONG répertoriées);

- l'environnement (34 ONG répertoriées);
- le VIH/SIDA (176 ONG répertoriées);
- l'hydraulique (88 ONG répertoriées);
- la femme (16 ONG répertoriées);
- l'enfance (24 ONG répertoriées);
- la sécurité alimentaire (18 ONG répertoriées);
- la décentralisation (58 ONG répertoriées);
- le micro crédit (15 ONG répertoriées);
- l'artisanat (15 ONG répertoriées);
- l'énergie (5 ONG répertoriées);
- l'handicapé (8 ONG répertoriées).

Même si l'élevage ne ressort pas comme un domaine d'intérêt spécifique pour les ONG, nombreuses sont celles qui appuient la filière bétail-viande surtout notamment à travers les opérations d'embouche bovine et ovine.

7 PROJETS NATIONAUX OU REGIONAUX DONT BENEFICIENT LES FILIERES

Les filières bétail viande et lait bénéficient en ce moment au Burkina Faso de l'appui de plusieurs projets ou programmes qui contribuent à leur promotion.

7.1. Projets d'envergure régionale

Pour la filière bétail viande, ce sont :

- Le projet Agribusiness and Trade Promotion (ATP) qui est financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). Il a pour objectif principal d'augmenter la valeur et le volume des produits agricoles du commerce sous régional ouest africain en particulier les trois filières à savoir la filière du maïs, du bétail ruminant et de l'oignon/échalote.
- Le projet interface faune-bétail-environnement (DELWEIP) qui appui la gestion des ressources pastorales aux frontières du Burkina – Niger – Bénin.

Pour la filière lait, aucun projet d'envergure régionale n'a été recensé.

7.2. Projets d'envergure nationale

7.2.1. Pour la filière bétail viande

Il s'agit des projets suivants :

Projet d'Appui aux Filières Agro-Sylvio-Pastorales (PAFASP)

Ce projet est financé par la Banque Mondiale et le Gouvernement pour un coût total de 66 millions de dollars EU. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la compétitivité des filières agro-sylvo-pastorales ciblées (bétail- viande, volaille locale, oignon, mangue, etc.) qui visent les marchés nationaux et sous-régionaux. Les groupes cibles sont les acteurs privés des filières (producteurs et entrepreneurs ruraux, commerçants et exportateurs, investisseurs privés et agro-industriels). Démarré en 2007 pour une durée de six (06 ans), le projet a clôturé en juin 2013. Une phase additionnelle est envisagée et devrait poursuivre la promotion des filières ciblées.

Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture au Burkina Faso (phase 2) (PADDAB-II)

Ce projet est d'un coût total de 27,5 milliard et sur financement du Gouvernement Danois a apporté un appui aux filières porteuses (bétail-viande, porcs, aviculture traditionnelle, niébé, etc.). Il s'est exécuté de fin 2006 à mi 2013 dans trois régions du Burkina Faso à savoir la région de l'Est, la région du Centre-Est et la région du Sahel. La composante Développement Rural Décentralisé (DRD) du projet a pour objectif global de lutter contre la pauvreté en créant les conditions favorables pour un accroissement des revenus des producteurs et des opérateurs régionaux en amont et en aval de la production agro-sylvo-pastorale. Le financement danois va se poursuivre pendant cinq ans à partir de 2014 avec un projet de Création d'Emploi dans le Secteur Agricole (PCESA) qui s'appuiera encore sur la filière bétail-viande.

Projet d'Appui Filières agricoles (PROFIL)

Ce projet a pour objectif de réduire la pauvreté rurale en améliorant l'accès des ruraux pauvres aux marchés porteurs des filières niébé, sésame, oignon, petits ruminants (viande ovine et caprine) et volailles. Il s'articule autour de trois composantes opérationnelles que sont la communication rurale et mise en réseau des acteurs, le renforcement des capacités des acteurs des filières et des prestataires de services, et le fonds de développement des filières. Il a fait l'objet d'un accord de prêt signé entre le Burkina Faso et le FIDA pour un total 7 150 millions de FCFA. La mise en œuvre des activités a donc démarré en 2008, mais ce n'est qu'en 2009 que le projet est devenu totalement opérationnel avec la prise de service du personnel complémentaire. La clôture du projet interviendra en 2014.

7.2.2. Pour la filière lait

Il s'agit seulement d'un seul projet des projet suivant :

Projet de Développement de l'Élevage Laitier dans la Zone Péri urbaine d'Ouagadougou (PDEL ZP)

D'un montant de près de 15 milliards de FCFA, ce projet va s'exécuter de 2013 à 2018 avec un accompagnement financier de la Banque Islamique de développement (BID). Elle couvre six provinces des régions du Centre, Centre Nord, Centre Sud, Centre Ouest, Nord et Plateau Central. Ce projet vise essentiellement à l'accroissement des productions laitières, l'appui au programme de nutrition à base de lait et la valorisation des produits laitiers à travers la construction d'une unité de transformation laitière moderne d'une capacité de 30 000 litres par jour.

7.2.3. Pour les deux filières (bétail-viande et lait),

Il s'agit des projets suivants :

Projet d'Amélioration de l'élevage du zébu Azawak et de gestion durable des Ressources Pastorales (PARP)

Ce projet est financé à hauteur de 3,935 milliards FCFA. Il s'exécute dans six régions depuis 2011 pour cinq ans. Le projet, à travers des actions de sécurisation, de récupération, de valorisation et de gestion durable des ressources pastorales ainsi que d'amélioration de la productivité de l'élevage Azawak, touche aussi bien la filière viande que lait.

Projet de Création de Zones Libérées Durablement de la Mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PCZLDM)

Le projet vise à créer des conditions propices à l'exploitation agro-sylvio-pastorale dans sa zone d'intervention (région de la Boucle du Mouhou, des Cascades, du Houet et du Sud-Ouest) en éliminant la mouche tsé-tsé vecteur de la trypanosomiase animale et humaine et à soigner les hommes et les animaux malades. Une seconde phase de ce projet est en phase négociation avec différents bailleurs pour donner une suite à la première qui a pris fin officiellement en juin 2013.

Programme National de Bio digesteurs (PNB)

Ce projet dont la clôture est prévu en 2015, fait la promotion de la technologie du bio digesteur. Sa mise en œuvre requiert ou peut s'accompagner d'une intensification de l'élevage bovin, notamment l'embouche et la production laitière. En effet la stabulation du bétail facilite la collecte des déjections animales qui constitue la matière première pour l'alimentation journalière de la fosse à gaz. Une deuxième phase de ce projet est en cours de préparation.

Programme d'Intensification par la Conservation de la Fertilité Agricole (PICOFA)

Il vise à appuyer les filières animales (l'élevage traditionnel et la gestion des ressources pastorales).

Programme National de Gestion des Terroirs-phase 2 (PNGT-II)

Ce projet dont la fin contractuelle est prévue en juin 2013 s'exécute depuis 2006 dans 302 communes rurales du Burkina. A travers sa composante financement du développement local, il a réalisé des infrastructures de soutien à la production et de commercialisation (parcs de vaccination, aires d'abattage, fourrières, forages, marchés à bétail). La phase 3 de ce programme est en instruction et la filière bétail viande devrait rester un des centres d'intérêt.

8 POLITIQUES ET STRATEGIES

8.1. Les politiques de gestion des ressources naturelles

Du milieu des années 90 à nos jours, il a été recensé quatre documents de politique relatif à la gestion des ressources naturelles. Plusieurs autres documents sectoriels de référence (politique et ou stratégie) abordent également la problématique.

8.1.1. Politique nationale forestière

Adoptée en 1996, la Politique Nationale Forestière (PNF) du Burkina Faso est fondée sur les principales options fondamentales suivantes que sont:

- La conservation de la diversité biologique.
- La valorisation des ressources forestières, fauniques et halieutiques pour le développement économique et l'amélioration du cadre de vie.
- La génération d'emplois et de revenus au profit de la population.
- La participation et la responsabilisation effective de la population dans la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des activités forestières, notamment à travers la gestion décentralisée des ressources naturelles.

8.1.2. Politique et stratégies en matière d'eau

Adoptée par le Conseil des Ministres en sa séance du 1^{er} juillet 1998, la politique nationale de l'eau, découle des orientations de la Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable (LIPDHD). L'objectif général de la politique nationale de l'eau est de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau afin que celle-ci ne devienne pas un facteur limitant du développement socio-économique.

8.1.3. Politique nationale d'aménagement du territoire

C'est par décret n° 2006-362/PRES/PM/MEDEV/MATD/MFB/ MAHRH/MID/MECV du 20 juillet 2006 que cette politique a été adoptée. Trois orientations majeures ont été données à l'aménagement du territoire dans la politique nationale. Il s'agit du développement économique de l'intégration sociale et de la gestion durable du milieu naturel. La politique nationale d'aménagement propose quatre types d'instruments que sont les schémas d'aménagement suivants:

- le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT);
- le Schéma Régional d'aménagement du Territoire (SRAT);
- le Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire (SPAT);
- le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA).

8.1.4. Politique nationale en matière d'environnement

Adopté par décret n° 2007-160/PRES/PM/MECV/MFB du 30 mars 2007, la politique nationale en matière d'environnement constitue un cadre de référence qui prend en compte l'état des problèmes environnementaux. Elle intègre également les politiques communes sous régionales (UEMOA, CILSS, CEDEAO) ainsi que les engagements internationaux auxquels le Burkina a souscrit (déclaration de Rio, OMD, etc.).

8.2. Motivations ou dissuasions aux producteurs et consommateurs

Plusieurs mesures de motivations sont prises par le Gouvernement au profit des acteurs directs des filières bétail -viande et lait. On peut retenir la :

➤ **Mise à disposition de matériel et équipement d'élevage subventionné**

Depuis plus une décennie, le budget de l'Etat accorde régulièrement des crédits pour l'acquisition de matériel et d'équipement au profit des producteurs à des prix subventionnés à hauteur de 75 pour cent. Il s'agit d'équipements/matériel pour la fauche, le conditionnement et le transport du fourrage naturel. La gamme d'équipements est étendue depuis deux ans seulement aux broyeurs polyvalents qui vont permettre une meilleure valorisation des sous-produits agricoles. Des équipements de transformation sont de plus en plus réclamés par les acteurs.

➤ **Création d'un fond nationale développement de l'élevage**

Face aux difficultés que rencontrent les acteurs des filières de l'élevage pour accéder au crédit dans les institutions classiques, le Gouvernement a mis en place en 1996 un Fonds de Développement de l'Elevage (FODEL) qui visait à appuyer l'équipement des producteurs. En 2008, un statut particulier a été adopté par décret n°2008-241/PRES/PM/MRA le 23 janvier 2008 accordant au FODEL dans ses nouvelles attributions la possibilité de faire du crédit aux professionnels des trois maillons (production, transformation et commercialisation) soit à titre individuel ou organisés en associations. Le FODEL qui a depuis un statut de fonds national est administré par une direction et un conseil de gestion. Alimenté essentiellement par une contribution prélevée sur la valeur des animaux et produits animaux à l'exportation, les ressources restent très limitées face à la demande des acteurs des filières.

➤ **Création d'une unité de multiplication du bétail**

Le Centre de Multiplication des Animaux Performants (CMAP) est une des initiatives du Ministère en charges des ressources animales pour rendre disponible et accessible des sujets de race performante pour la production laitière principalement et la viande secondairement. Cette structure publique existe depuis plus d'une décennie mais, n'arrive pas à satisfaire la demande nationale. Elle sera complétée au cours des prochaines années par la mise en place d'une Unité de Multiplication de Bovins (UMB) qui sera une structure privée réalisée dans le cadre du projet de développement laitier dans la zone péri urbaine de Ouagadougou.

➤ **Construction de mini laiterie**

L'Etat a tenté la promotion de la transformation et de la consommation du lait local par la construction d'unités qu'il donne en gestion aux organisations de producteurs ou à des particuliers. Entre 2007 et 2011 une dizaine d'unités équipées d'un kit de matériel de pasteurisation, de conditionnement et de conservation (réfrigérateur) ont été réalisées.

➤ **Subvention de l'insémination artificielle**

L'insémination artificielle est une des voies privilégiée par le gouvernement pour une amélioration rapide de la productivité du cheptel. Cependant le coût de cette technologie (35 000 FCFA/vache) constitue un handicap sérieux pour son accès par les producteurs. Pour encourager les producteurs à l'acquérir, les actes d'inséminations sont subventionnés par l'Etat les ramenant à 10 000 FCFA/vache.

➤ **Création de stock de sécurité alimentaire**

La création d'un stock de sécurité alimentaire du bétail fait partie des éléments de Stratégie Nationale de Sécurisation Alimentaire du Cheptel (SNSAC). Ce stock permettra de limiter/contenir les spéculations fréquentes sur les SPAI et d'intervenir par des opérations de subvention en cas de catastrophe naturelles affectant directement le bétail. Une étude de faisabilité devrait permettre dans les prochains mois de dimensionner ce stock et de faire des propositions quant à sa répartition sur le territoire national.

Face aux crises alimentaires du bétail conjoncturelles, l'Etat a toujours réalisé des opérations ponctuelles de vente de SPAI à prix subventionné pour limiter les pertes de bétail.

Au titre des mesures dissuasives (répression de l'abattage clandestin et de la vente des produits prohibés) en dehors de quelques opérations sporadiques, très peu sont mises en œuvre, ce qui explique en partie le développement de ces phénomènes.

8.3. Politiques des crédits

Il n'existe pas de document officiel de politique de crédit. Cependant l'accès au crédit par les acteurs directs des filières a toujours été une préoccupation des autorités politiques. La prise en compte de cette préoccupation s'était traduite par la création de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) qui a été rachetée par le groupe ECO-Bank. A côté de la CNCA, se sont développées des institutions de micro crédit dont le plus emblématique est le réseau des caisses populaires du Burkina qui a un très fort taux de pénétration du milieu rural. La disparation de la CNCA s'est également accompagnée par la prise en compte du volet micro crédit par des banques classiques comme le CBC, la BICIA, la BRS, etc.

Malgré tous ces efforts, l'accès au crédit reste très limité pour les acteurs directs des filières qui ne disposent pas de garantie suffisante pour couvrir leur prêt.

8.4. Politiques du commerce international

Elles sont prises en compte dans le document de «Politique Sectorielle de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat 2011-2020 (POSICA 2011-2020) adopté en 2011 par le Gouvernement.

La vision globale retenue à travers cette politique sectorielle est que: *«le Burkina Faso dispose d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois et de richesses pour une économie émergente d'ici à 2020»*. Cette vision s'inscrit dans le premier axe stratégique de la SCADD à savoir le *«Développement des piliers de la croissance accélérée»*

L'objectif global de la POSICA est de relever les défis de la diversification de l'économie burkinabè à travers un secteur privé dynamique et compétitif, créateur d'emplois et de revenus. Dans le cadre de la promotion du commerce extérieur en particulier, il est prévu de mener des activités contribuant à la diversification horizontale et verticale des exportations du Burkina Faso ainsi qu'une rationalisation des importations. Il s'agira non seulement d'élargir la gamme des produits d'exportations burkinabè qui jusque-là sont essentiellement basées sur trois produits (coton, or non monétaire et bétail sur pied) mais aussi de conquérir de nouveaux marchés au niveau international, régional et sous régional pour l'écoulement de ces produits, et aussi de rechercher des sources d'approvisionnement plus compétitifs. A ce niveau, il s'agira de développer les domaines de compétitivités identifiés dans la stratégie nationale des exportations et qui portent entre autre sur les fruits et légumes (la filière mangue et oignon), les produits de l'élevage (la filière bétail, viande, et cuirs et peaux) et les oléagineux (le sésame et le karité).

8.5. Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières

8.5.1. Actes règles et lois communautaires

Au niveau communautaire plusieurs dispositions concernent les filières bétail-viande et lait notamment dans les échanges entre pays. Les plus importants sont les suivants.

a. Au niveau de l'espace CEDEAO:

- l'acte uniforme relatif au droit commercial général;
- l'acte uniforme sur le contrat de transport de marchandise par route;
- l'acte uniforme sur le droit de l'arbitrage dans le cadre du traité de l'OHADA;
- l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et groupements d'intérêt économiques.

b. Au niveau de l'UEMOA:

- le tarif extérieur commun (2000);
- la libre circulation en franchise totale des droits et taxes d'entrée pour les produits de l'agriculture, de l'élevage de l'artisanat et produits industriels originaires agréés (2000);
- le protocole additionnel n° III instituant les règles d'origine des produits de l'UEMOA (2001);
- la politique agricole commune (2001).

8.5.2. Actes, règles et lois nationaux

Le répertoire des textes juridiques relatifs au secteur de l'élevage établi en 2005 recensait plus de 250 qui peuvent être regroupés en lois (16), décrets (24) et arrêtés (environ 200).

Selon les thématiques de ces textes, la santé animale vient en tête avec plus de 75 pour cent des textes qui lui sont consacrés suivie du pastoralisme.

Au titre des lois, on peut retenir parmi les plus récentes:

- la loi d'orientation relative au pastoralisme (LORP) de 2004;
- la loi sur l'amélioration génétique de 2012;

- la loi sur les interprofessions de 2013;
- la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso.

8.5.3. Autres politiques et stratégies

Le Gouvernement a adopté en 2010 une politique de développement de l'élevage qui identifie les filières bétail-viande et lait comme des filières prioritaires. Plusieurs autres politiques et stratégies sectorielles touchent indirectement la promotion de ces filières. Il s'agit de:

- Politique Nationale de Développement durable de l'Elevage:

Adoptée par décret n°2010-785/PRES/PM/MRA/MEF du 22 décembre 2010, la Politique Nationale de Développement durable de l'Elevage (PNDEL) est en phase avec la CSLP et les orientations majeures de la SCADD ainsi que le Secteur du Développement Rural (SDR). Elle prend également en compte les programmes sectoriels des ministères en charge respectivement de l'agriculture et de l'environnement tels que le Programme d'Investissement du Secteur Agricole: (PISA) et le Programme Décennal d'Action pour l'environnement (PDA) en tant que cadre de référence des politiques de développement.

- Politique nationale de bonne gouvernance (2005).
- Politique Nationale Genre (PNG, 2009).
- Stratégie opérationnelle et programme de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté (2003).
- Stratégie de développement rural à l'horizon 2015 (SDR 2003).
- Stratégie Nationale d'Exportation (SNE, 2009).
- Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD, 2010).
- Stratégie Nationale d'Amélioration Génétique (SNAG, 2012).

8.6. Contraintes majeures qui requièrent les interventions de la politique

Deux principales contraintes nécessitent que des décisions politiques soient prises au niveau communautaire ou national :

- La faible protection du marché vis à vis des produits des pays du Nord. Cette protection qui doit être temporaire est nécessaire pour assurer un développement des filières.
- Le faible niveau d'investissements publics dans le secteur agricole en général et le sous-secteur de l'élevage en particulier. Si le Burkina satisfait aux engagements de Maputo, la revue des dépenses publiques réalisée conjointement par le Gouvernement et la Banque Mondiale conclut à un déséquilibre du financement au détriment des ressources animales et de la recherche.

8.7. Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait

Les mesures politiques sont nécessaires aussi bien au niveau communautaire que du Burkina Faso pour favoriser le développement des filières bétail -viande et lait et un gain de compétitivité. Il s'agit de:

a. Au niveau régional:

- Protéger la filière lait des importations pendant au moins dix ans.

b. Au niveau national:

- Prendre des mesures incitatives pour favoriser l'exportation de la viande au détriment des animaux sur pied
- Subventionner et/ou exonération de taxes à l'importation les équipements et matériels de production, de transformation des animaux et produits animaux pendant cinq années.

9 CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSÉES

9.1. Analyse SWOT/FFOM des deux filières

9.1.1. Atouts

Les principaux facteurs favorables au développement des deux filières sont:

- La volonté politique affichée de soutenir ces filières sont deux des trois filières prioritaires de la PNDEL.
- La présence d'un cheptel bovin numériquement important.
- L'importance socio-économique de l'élevage bovin.
- L'existence d'un réseau important de zones pastorales et d'aires villageoises de pâtures à préserver.
- L'existence d'un savoir-faire traditionnel en matière d'élevage bovin.
- L'engagement de plus en plus fort des partenaires techniques et financiers dans le sous-secteur en général.

9.1.2. Contraintes

Les contraintes qui affectent le développement des filières bétail-viande et lait au Burkina Faso sont aussi bien d'ordre technique, institutionnel, socio-économique qu'environnemental. Dans la majorité des cas il s'agit de contraintes communes aux deux filières auxquelles s'ajoutent des contraintes spécifiques.

a. Contraintes communes aux filières bétail viande et lait

➤ Les contraintes d'ordre techniques

Elles sont les suivantes:

➤ Les contraintes alimentaires du cheptel

La faible productivité animale est en grande partie liée :

- Au déficit fourrager et nutritionnel qui affecte le cheptel, notamment pendant la saison sèche. Les pâturages naturels des zones sahéliennes et nord soudaniennes offrent un bilan fourrager quantitativement et qualitativement déficitaire.
- Au déficit hydrique estimé à 50 pour cent environ en saison sèche. En effet, depuis la sécheresse des années 1970 on assiste à un déplacement des isohyètes du nord vers le sud. Ce phénomène semble s'accompagner d'un épuisement des nappes d'eau, de la poussée en profondeur des niveaux piézométriques, et d'une accentuation de l'évapotranspiration.

➤ Les contraintes sanitaires

Malgré les importants résultats enregistrés dans le domaine de la santé animale, les maladies animales continuent d'être une contrainte pour la productivité du cheptel et le développement de l'élevage au Burkina Faso. Selon la FAO (2006), les maladies animales en Afrique subsaharienne ont pour

conséquence des pertes annuelles qui représentent environ un quart de la valeur totale de la production animale. Les maladies qui frappent le plus les animaux au Burkina Faso sont la péripneumonie contagieuse bovine, le charbon symptomatique, les pasteurelloses, la trypanosomose animale africaine.

➤ **Les contraintes génétiques**

La faible valorisation du potentiel génétique des races locales limite leur performance. Cette situation s'explique d'une part, par l'absence d'un schéma raisonné de sélection massale³, qui par conséquent inhibe l'extériorisation réelle des caractères recherchés. Une stratégie nationale d'amélioration génétique et une loi oriente et encadre les choix du Burkina dans ce sens.

➤ **Les contraintes de compétitivité et de mise en marché des produits**

La faible liaison production - marché est caractérisée par l'irrégularité de l'offre et la qualité des produits mis sur le marché. Dans le domaine de la compétitivité et de mise en marché des produits, plusieurs contraintes suivantes peuvent être relevées en rapport avec les filières animales:

- ✓ L'insuffisance d'infrastructures marchandes structurantes :
 - Pour la viande, la meilleure valorisation de la filière bétail-viande réside dans la transformation poussée de la viande (découpe, cuisson). Cependant le dispositif technique que constituent les abattoirs s'y prête mal (répartition géographique, équipement, mode de gestion).
 - Pour le lait, les principales contraintes sont la faible organisation de la collecte, doublée d'une dispersion des exploitations laitières. Le tissu de transformation se résume à trois mini laiteries modernes fonctionnelles (Fada, Cissin et Bahdjo) installées sans schéma cohérent d'ensemble et à plus d'une centaine d'unités artisanales (I53, MRA, 2007).
- ✓ Le manque de professionnalisme des acteurs.

En effet, les professionnels des filières animales sont peu outillés (financièrement et techniquement) pour répondre aux attentes du marché (exigences de régularité et normes, de qualités sanitaire commerciale etc.).

- ✓ L'insuffisance de communication et de marketing au profit des produits animaux.

En effet, l'élevage manque cruellement de publicités commerciales dans les médias.

➤ **Les contraintes institutionnelles, politiques et juridiques**

Les plus importantes sont:

- ✓ La faible structuration et professionnalisation des acteurs

A tous les maillons des filières d'élevage, les acteurs sont peu structurés et manquent de professionnalisme. En plus leur base sociale est restreinte et leur représentativité est faible. Quel que

³ Choix à partir des caractères observables à l'œil nu

soit le maillon considéré, les acteurs n'ont pas les capacités suffisantes pour participer pleinement au développement de la filière en s'impliquant dans les structures de concertation à tous les niveaux, dans la gestion des différentes actions et infrastructures et en apportant des services effectifs à leurs membres.

✓ La faiblesse du financement public du sous-secteur de l'élevage

Malgré son importance socio-économique, le sous-secteur de l'élevage bénéficie d'une très faible part des investissements publics. Celle-ci est estimée à 1,13 pour cent des dépenses d'investissement de l'Etat au cours de la période 1995-2006.

✓ La faiblesse de la recherche et de la vulgarisation agricoles

Depuis bientôt une décennie, le Système National de Recherche Agricole (SNRA) connaît des contraintes budgétaires croissantes. La conséquence directe de ces difficultés est que le SNRA ne génère plus assez de nouvelles technologies pour promouvoir le développement de l'agriculture et de l'élevage.

✓ Les impacts négatifs des politiques sur la compétitivité des produits animaux

Le lait local n'est pas compétitif face au lait importé, à cause principalement du faible niveau de taxes douanières sur les produits importés (au plus 20 pour cent de droits de douanes). La filière bétail-viande, quant à elle, fait face à la concurrence déloyale des viandes extra-africaines souvent subventionnées. Cette situation de faible compétitivité des produits animaux locaux va s'aggraver, si la libéralisation de l'entrée des produits de l'Union Européenne sur les marchés, initialement prévue dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE) n'est pas remise en question.

✓ Les difficultés liées à la faible application des textes au niveau national et sous régional

Au niveau de la sous-région ouest-africaine, les engagements pris par les Etats tardent à se traduire par des actes concrets en matière de mise en œuvre des politiques agricoles inscrites dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC/ECOWAP).

Malgré les dispositions de la Décision A/DEC.5/10/98 du 31 octobre 1998 réglementant la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO, les éleveurs transhumants rencontrent de nombreuses tracasseries au cours du déplacement des troupeaux au-delà des frontières nationales. Les professionnels du commerce du bétail et de la viande qui convoient les animaux vers les marchés terminaux des pays côtiers rencontrent les mêmes difficultés, et ceci à l'encontre des dispositions de l'UEMOA et de la CEDEAO.

➤ **Les contraintes socioéconomiques**

Malgré son importance dans le quotidien des populations, l'élevage reste tributaire des contraintes sociales et économiques suivantes:

✓ L'insécurité foncière : Depuis quelques décennies, les systèmes de production animale, y compris des systèmes semi-intensifs (embouche ou bovins laitiers), sont gravement affectés par

l'insécurité foncière. Celle-ci se traduit par: (i) l'accroissement des compétitions et des pressions exercées sur les ressources naturelles, (ii) la réduction drastique des espaces pâturables, (iii) la disparition des zones stratégiques (bas-fonds, bourgoutières, etc.) essentielles au pastoralisme, et (iv) l'occupation des zones spécifiquement et juridiquement dédiés au pastoralisme (Sidéradougou, zones 4 et 5 de Yalé).

- ✓ L'application effective de la Loi d'Orientation Relative au Pastoralisme au Burkina Faso (LORP), promulguée en 2002, de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR) adoptée en 2007 ainsi que la loi y relative votée en 2009 par l'Assemblée Nationale qui est indispensable en vue de sécuriser davantage les activités d'élevage en milieu rural et en zone périurbaine.
- ✓ L'analphabétisme des éleveurs liés aux faibles taux d'instruction et d'alphabétisation qui sont préjudiciables à l'adoption de technologies améliorées, constituant ainsi un handicap pour le développement.

➤ **Les contraintes environnementales**

Pays sahélien, le Burkina Faso est très exposé aux impacts négatifs des changements climatiques. Le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) à la variabilité et aux changements climatiques (CONEDD, 2007) indique que, dans le domaine de l'élevage, l'impact de l'augmentation de la température et de la diminution de la pluviosité prévues va se traduire surtout par: (i) une réduction drastique et la dégradation des pâturages, (ii) un déficit du bilan pastoral et alimentaire et (iii) une aggravation des conditions d'abreuvement du bétail.

L'élevage est identifié comme l'un des secteurs les plus vulnérables à la variabilité et aux changements climatiques dans le document du PANA (MECV, 2007).

b. Contraintes spécifiques à la filière bétail viande

➤ **Maillon production**

Se conférer aux contraintes communes aux deux filières ci-dessus.

➤ **Maillon transformation**

- sous exploitation de l'AFO;
- vétusté de l'AFB;
- l'existence d'abattages clandestins à travers la ville.

➤ **Maillon commercialisation**

- Faiblesse de la demande intérieure liée au pouvoir d'achat des consommateurs.
- Coûts élevés des moyens de transport, notamment le train à Bobo-Dioulasso.
- Insuffisance des moyens de transport adaptés pour les animaux.
- Pléthore d'intermédiaires tout au long de la filière sur les différents marchés.
- mauvaise répartition des marchés à bétail sur le territoire.
- l'insécurité liée au grand banditisme sur les routes.
- Instabilité monétaire (cedi et naira notamment).

- Un grand nombre de marchés à bétail ne sont pas aménagés.

➤ **Environnement de la filière**

- Méconnaissance des textes réglementaires en vigueur au Burkina Faso et dans les autres pays de destination des produits de l'élevage.
- textes inadaptés pour régir et organiser la profession de boucher (kiti de 1989).
- Formalités administratives complexes (pour des illettrés) et onéreuses dues à la présence de plusieurs postes de contrôle, tracasseries policières, "taxes sauvages".
- Faible engagement des autorités politiques des pays importateurs à accorder la préférence aux produits animaux de la sous-région.
- Concurrence des viandes intra UEMOA avec les viandes extra africaines sur certains marchés côtiers.

c. Contraintes spécifiques à la filière lait

➤ **Maillon production**

- Forte saisonnalité de la production.

➤ **Maillon transformation**

- Absence de produit de longue conservation.

➤ **Maillon commercialisation**

- L'exigence de la chaîne de froid.

➤ **Environnement de la filière**

- Absence de mesure de protection de la filière notamment.
- Insuffisance de données statistiques pertinentes et manque de précision de certaines qui sont disponibles.

9.1.3. Menaces

Des menaces pèsent sur les filières bétail - viande et lait à plus ou moins long terme. Il s'agit notamment:

- De l'amenuisement des ressources pastorales du fait des crises climatiques (sécheresses, inondations).
- De l'urbanisation galopante et la progression du front agricole (5 pour cent par an).
- Des conflits récurrents, quelquefois meurtriers, entre agriculteurs et éleveurs qui remettent en cause une cohabitation nécessaire.
- De la surcharge pastorale, avec des risques de dégradation du sol et de la végétation, base de la production des ruminants domestiques.
- Du renchérissement des prix des aliments concentrés, les sous-produits agro-industriels tels que le tourteau de coton en l'occurrence.

- Du transfert de cheptel, vers certains pays côtiers à fortes potentialités pastorales en vue d'échapper aux effets néfastes des changements climatiques et aux conflits.
- De l'importation massive de lait et produits laitiers qui concurrencent les produits locaux.
- De l'érosion génétique des races locales, notamment des taurins qui risquent de perdre leur caractère trypano-tolérant à cause du métissage avec les zébus trypano sensibles.
- Du faible niveau de protection du TEC de l'UEMOA et le risque d'un APE qui ne prenne pas suffisamment en compte les produits animaux dans la liste des produits sensibles à loger dans la cinquième bande à 35 % du TEC de la CEDEAO.

Malgré toutes ces menaces, des opportunités existent et peuvent être exploitées pour améliorer la contribution des filières bétail-viande et lait à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire.

9.1.4. Opportunités

De par sa situation géographique et son potentiel animal, le Burkina Faso dispose d'atouts factoriels qui lui offrent des opportunités pour la promotion des filières bétail-viande et lait en particulier (PNDEL, 2010).

Il s'agit de:

- L'existence d'importantes marges d'améliorations: en effet, le potentiel génétique adapté aux pathologies locales et favorable à la production de viande ainsi que les races rustiques à même de valoriser des ressources pastorales dispersées et de valeur très variable sont autant de sources d'amélioration des paramètres zootechniques.
- L'existence d'un marché domestique potentiel réel et en croissance perpétuelle du fait de l'urbanisation et de l'enrichissement national offre de bonnes perspectives de croissance de la demande en produits animaux sur le marché national (25 000 tonnes de viande et à 256 387 000 litres de lait).
- La structuration d'espaces d'échanges sous régionaux (UEMOA et CEDEAO) de plus en plus dynamiques.
- Déficit en produits animaux (viande et lait) notamment dans l'espace CEDEAO.

9.2. Les solutions proposées

Au regard des opportunités qu'offrent le marché sous régional des produits animaux en général et celui du lait et de la viande en particulier les solutions envisagées pour l'amélioration des performances de ces deux filières tendront à circonscrire/contenir les menaces et, réduire les contraintes. Elles porteront pour l'essentiel sur la question de l'alimentation, la génétique ainsi que le développement du maillon de la transformation et de la commercialisation.

9.3. Domaines d'intervention prioritaire

9.3.1. Alimentation du bétail

La production de viande et de lait est fortement dépendante de la disponibilité alimentaire elle-même fonction de la pluviométrie et secondairement du mode d'élevage. Si en saison pluvieuse (4 - 5 mois) la biomasse est abondante et de bonne qualité, en saison sèche (7-8 mois) le déficit fourrager est très accru (faible disponibilité et très faible qualité). La constitution des stocks fourragers reste une

solution incontournable pour garantir au bétail une sécurité alimentaire (fauche et conservation du fourrage naturel, culture de plantes fourragères). Les sous-produits agricoles et en particulier les tiges très abondants sont cependant très peu valorisés. Stocké souvent dans de mauvaise condition ils sont servis en l'état aux animaux qui ne valorisent qu'environ 20 pour cent de la biomasse. Des actions de broyage permettent d'améliorer le niveau d'ingestion jusqu'à 100 pour cent.

9.3.2. Amélioration du potentiel génétique

Le potentiel génétique des races locales en lait peut être nettement amélioré et le département des ressources animales place la question au cœur de stratégie de développement de la production laitière. On note cependant que malgré les efforts fournis (subvention des opérations d'insémination artificielle, création d'un centre national de multiplication des animaux performants, etc.) les résultats obtenus sont si faibles que leur incidence sur la production nationale n'est pas perceptible. Une masse critique d'animaux laitiers (25 pour cent) serait nécessaire pour rompre cette tendance.

9.3.3. Transformation

La transformation permet de donner un supplément de valeur ajoutée aux animaux et aux produits animaux notamment le bétail, la viande et le lait. Elle est source potentielle de création d'emploi donc de lutte contre la pauvreté.

En matière de transformation du bétail, malgré la volonté du Gouvernement d'inverser la tendance dominante d'exportation des animaux sur pied au profit de l'exportation de la viande, les résultats tardent à venir. En plus de cette volonté politique des mesures incitatives doivent être prises en direction des acteurs pour encourager l'exportation de la viande.

En ce qui concerne la viande, les charcuteries sont très bien appréciées. En effet, ces produits peuvent mieux pénétrer le marché national si la chaîne de froid est assurée.

Pour le lait, les quantités transformées reste très marginales. Or cette transformation diminuerait le caractère périssable du produit et permettrait d'améliorer sa disponibilité dans le temps et l'espace (lait concentré, poudre de lait, lait UHT, etc.).

9.3.4. Circuit de distribution et de commercialisation

La distribution et la commercialisation des produits d'origine animale requièrent de la logistique, des équipements, des installations spécifiques et une organisation performante pour rendre disponible au plus près du consommateur les denrées dont il a besoin (lait viande en l'occurrence). Pour la filière lait et viande ce circuit reste embryonnaire et surtout en grande partie aux mains du secteur informel. Une professionnalisation du segment devrait accompagner nécessairement tout développement des dites filières.

9.4. Projets et programmes suggérés

Au regard des domaines d'intervention prioritaire quelques projets peuvent être suggérés. Ces projets devraient s'intégrer dans le Programme National du Secteur Rural (PNSR) découlant du programme de développement durable de l'agriculture africaine.

9.4.1. Projet de développement de la filière lait dans le bassin laitier de Bobo Dioulasso

L'étude de faisabilité du programme de développement de la filière lait au Burkina Faso a identifié deux bassins laitiers que sont le bassin de Ouagadougou et celui de Bobo Dioulasso. Pour le bassin d'Ouagadougou, le Gouvernement a trouvé auprès de la BID un financement pour une première phase d'un projet de développement laitier dans la zone périurbaine d'Ouagadougou. La zone d'intervention couvre un rayon de 100 km autour de la ville. Il s'agit d'un projet intégré qui embrasse l'ensemble des maillons de la filière de la manière suivante:

- Maillon production qui portera sur l'amélioration génétique et l'alimentation.
- Maillon transformation qui concernera la mise en place d'une unité de transformation du lait d'une capacité de 30 000 litres jour.
- Maillon commercialisation qui sera axé sur la mise en place d'un réseau de 20 centres de collecte gérés par 20 coopératives de production laitières.

Le coût global de ce projet qui pourrait être mis en œuvre en deux à trois phases de cinq ans est de 50 milliards FCFA.

9.4.2. Projet de construction d'un abattoir frigorifique à Bobo Dioulasso et acquisition d'abattoirs mobiles

La réalisation de l'abattoir frigorifique de Bobo Dioulasso constitue une priorité pour le Gouvernement qui le classe parmi les projets qualifiés de hautement prioritaires. Une première étude de faisabilité d'une nouvelle infrastructure aux normes internationales réalisée en 2004 évaluait les investissements à plus de six milliards de FCFA. Une actualisation de cette étude est en vue et la recherche de financement engagée.

Le second volet de ce projet consisterait à acquérir des abattoirs mobiles pour bovins et petits ruminants. L'avantage de tels équipements/infrastructures est la relative faiblesse des coûts d'acquisition mais surtout la flexibilité dans leur utilisation liée à leur caractère mobile. Il pourrait être envisagé dans un premier temps l'achat d'une dizaine d'unités.

9.4.3. Projet de construction du marché terminal de Bobo Dioulasso et de marchés de regroupement

Le marché à bétail de Bobo Dioulasso est l'un des trois marchés terminaux que compte le Burkina Faso. En volume de transaction il se situe en deuxième position après le marché de Pouytenga. Aujourd'hui le site du marché à bétail a été envahi par les habitations du fait de l'urbanisation. Son déplacement en dehors de la ville est en projet depuis quelques années et un site a déjà été identifié à proximité de celui qui doit abriter le nouvel abattoir frigorifique de Bobo Dioulasso. Il est prévu dans le schéma de réalisation de ces infrastructures structurantes une jonction avec la voie ferrée qui traverse la ville de Bobo Dioulasso pour permettre le chargement in situ des animaux et produits animaux destiné à l'exportation. Ce projet devrait prendre en compte l'ensemble des marchés de regroupement qui ne sont pas aménagés (Béna, Yasso, Djibasso, ...). Les investissements seraient de l'ordre de 7,5 milliards FCFA.

9.4.4. Projet de valorisation des sous-produits agricoles

Avec la construction en cours de l'usine de fabrication d'aliment de bétail d'une capacité nominale de 100 000 tonnes par an et en considérant l'offre existante, la disponibilité des compléments alimentaires du bétail devrait être assurée. Cependant, la question des aliments grossiers reste entière. Une des solutions passerait par la valorisation des sous-produits agricoles qui sont abondants. Cette transformation qui améliore l'ingestion et la digestibilité passe par la mise à disposition des producteurs d'équipements performants comme les broyeurs polyvalents sous forme d'unités collectives ou individuelles. La mise à disposition d'équipements pour la fabrication et l'utilisation de l'ensilage sont à prévoir dans la même logique pour certains élevages. Le coût d'acquisition de tels équipements est de 7 milliards environ.

9.4.5. Projet d'amélioration génétique

Les actions d'amélioration génétique seront fondées d'une part sur des objectifs stratégiques liés à la préservation de la diversité biologique et d'autre part et à la satisfaction d'une demande intérieure et sous régionale. Elles comporteraient un volet identification des animaux.

Sur le plan quantitatif, les objectifs se déclinent comme suit:

- Accroître les poids moyens carcasses des bovins, ovins, caprins, pour qu'ils atteignent respectivement 130 kg, 11 kg, 10 kg.
- Faire passer l'âge à l'abattage de 54 mois à 30 mois pour les bovins et de 24 mois à 12 mois pour les petits ruminants (ovins et caprins).
- Augmenter la production laitière moyenne par vache et par lactation pour qu'elle atteigne 870 kg.

Le coût de ce projet est évalué à 15 milliards FCFA.

9.4.6. Projet d'élaboration d'une politique de crédit

L'accès au crédit demeure un des déterminants au financement pour le développement des filières bétail -viande et lait en particulier et du secteur agricole en général. En effet, les producteurs, les opérateurs de la commercialisation du bétail, de la viande, du lait et de la transformation des produits de l'élevage rencontrent de grandes difficultés d'accès au financement du secteur bancaire et des IMF. Ces institutions financières manifestent une méfiance certaine quant au financement des activités liées à l'élevage qu'elles considèrent comme un secteur à hauts risques, en l'absence de mécanismes appropriés d'assurance du crédit ou de système de garantie. En outre, les systèmes de crédit restent encore insuffisants et inadaptés au contexte des activités d'élevage pour les raisons essentielles suivantes:

- La faible capacité des acteurs du secteur à formuler des projets bancables. La méconnaissance des aspects économiques et financiers du secteur de l'élevage de la part des institutions financières.
- La difficulté à constituer des garanties réelles à cause de la mobilité des débiteurs,
- Le coût élevé de la gestion des dossiers.
- Le délai de remboursement inadapté pour certains types de production.

L'élaboration d'un document de politique nationale de crédit ou de financement du secteur productif comblerait le vide qui existe aujourd'hui en matière d'orientation de financement de l'économie de façon générale et particulièrement des secteurs / filières prioritaires.

9.4.7. Projet de renforcement des capacités des acteurs

Ce projet prendrait en compte l'organisation des acteurs au sein des filières bétail-viande et lait, et le renforcement des services qui leur sont offerts, avec deux volets principaux:

- Le volet renforcement des capacités des Organisations Professionnelles (OP). En effet, au vu des problèmes rencontrés par la plupart des OP, il est nécessaire de leur apporter un appui afin qu'elles puissent gérer de manière autonome leur outil de production, représenter et défendre les intérêts de leurs membres et qu'elles soient capables de fournir divers services.
- Le volet amélioration des services offerts aux producteurs et aux opérateurs de la filière dans les domaines de l'appui-conseil (technico-économique), de la formation, de la connaissance et du suivi des marchés, de l'accès au crédit, et Ces services sont offerts essentiellement par les structures de l'Etat (publiques) et de plus en plus par des prestataires privés qui doivent nécessairement être pris en compte. Ce projet nécessiterait la mobilisation d'environ 30 milliards de FCFA pour sa mise en œuvre (PAPISE, 2010; PA BV, 2007).

9.4.8. Projet d'hydraulique pastorale

L'insuffisance des infrastructures d'hydrauliques pastorales, la mauvaise répartition dans l'espace et le mauvais état de l'existant réduit de manière significative la disponibilité et l'accès à l'eau pour les activités d'élevage. Cela est dû en partie à la faible capacité technique, financière et organisationnelle des bénéficiaires pour la maintenance des ouvrages et le faible niveau d'investissement public au regard des énormes besoins⁴ d'abreuvement. Aux besoins d'eau d'abreuvement des animaux, il faut intégrer les besoins de productions fourragères et des unités de transformation.

Le projet d'hydraulique pastorale comprendrait trois composantes essentielles qui sont:

- Création et gestion d'une base de données des ouvrages d'hydraulique pastorale.
- Réhabilitation des infrastructures d'hydraulique pastorale existantes.
- Développement de nouvelles infrastructures d'hydrauliques.

Son coût est évalué à près de 200 milliards de FCFA (PAPISE, 2010).

9.4.9. Projet de création d'un stock de sécurité alimentaire

Les crises alimentaires du bétail liées essentiellement aux effets des changements climatiques (sécheresses, inondations, etc.) sont de plus en plus fréquentes. L'expérience de la gestion des crises les plus récentes (2007, 2010 et 2012) ont montré toute la difficulté de mobilisation et de mise à disposition rapide des aliments en cas de sinistre (longueur des procédures d'acquisition, disponibilité des produits sur le marché national, etc.). D'où la nécessité de mettre en place un stock de sécurité alimentaire qui peut facilement et immédiatement être mobilisé en cas de crise. Ce stock dont le

⁴ Bovin: 40 litres par jour; Vache laitière exotique: 40 à 100 litres par jour; Porcin: 20 litres par jour; Petit ruminant: 10 litres par jour; Poules pondeuses: 300 à 500 litres par jour pour 1000 têtes.

volume reste à être défini serait pré-positionné dans un certain nombre de magasins régionaux répartis sur l'ensemble du territoire en fonction de l'importance du bétail et de l'accessibilité des zones.

Il s'agira également dans le cadre de ce projet de mettre en place les unités satellites de la Société de Fabrique d'Aliment du Bétail (SOFAB). Le schéma de mise en place prévoyait une unité centrale qui est en cours de finition (mise en route prévue en septembre 2013) et une dizaine d'unités secondaires qui à partir de pré-mix (aliment concentré) produit par l'unité centrale produiraient localement des aliments adaptés aux différentes productions. Pour la réalisation de ce projet, 10 milliards de FCFA seraient nécessaires.

Le coût global des projets suggérés ci-dessus s'élève à près de 330 milliards de FCFA. Ces projets pourraient être financés selon programme triennal glissant comme l'indique le tableau 21 ci-dessous.

Tableau 21: Plan de financement sur la période 2012 – 2020

Projet	Coût total (X 1000 FCFA)	Coût par période (X 1000 FCFA)		
		2012- 2014	2015 - 2016	2017 - 2020
Projet de développement de la filière lait dans le bassin laitier de Bobo Dioulasso	50 000 000	10 000 000	20 000 000	20 000 000
Projet de construction d'un abattoir frigorifique à Bobo Dioulasso et acquisition d'abattoirs mobiles	10 000 000	2 500 000	4 000 000	3 500 000
Projet de construction du marché terminal de Bobo Dioulasso et de marchés de regroupement	7 500 000	2 000 000	3 500 000	2 000 000
Projet de valorisation des sous-produits agricole	7 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Projet d'amélioration génétique	15 000 000	3 000 000	6 000 000	6 000 000
Projet d'élaboration d'une politique de crédit	100 000	100 000	0	0
Projet de renforcement des capacités des acteurs	30 000 000	7 500 000	11 500 000	11 000 000
Projet d'hydraulique pastorale	200 000 000	50 000 000	75 000 000	75 000 000
Projet de création d'un stock de sécurité alimentaire	10 000 000	2 500 000	5 000 000	2 500 000
Total	329 600 000	80 100 000	127 000 000	122 500 000

10 CONCLUSIONS

De par sa contribution relative au PIB (entre 18,3pour cent et 19,5pour cent sur la période 2001 à 2008) et la proportion de ménage qui le pratique (80pour cent), l'élevage est une activité socioéconomique majeure pour le Burkina Faso et d'une importance capitale dans la formation du revenu des ménages ruraux.

Malgré une volonté politique affichée d'investir pour le développement du sous-secteur et plus particulièrement les filières bétail-viande, lait et volaille locale, il reste confronté à des contraintes d'ordre technique (sanitaire, alimentaire, génétique, etc.), politique, institutionnelle et environnementale, qui limitent ses performance. Bien que le Burkina Faso dispose d'un cheptel numériquement important, il reste un importateur net de lait (dépendant de l'extérieur pour ses besoins).

Si pour le moment le pays est compétitif sur le bétail, sa marge de compétitivité sur la viande s'amenuise d'année en année avec la menace que constituent les viandes extra africaines. Les importantes marges de gain de productivité en matière de lait surtout (la productivité peut être multipliée par 10 à 20) constituent un atout économique majeur qu'il convient de valoriser afin de contribuer à l'objectif sous régional de réduire la dépendance des pays membres de la CEDEAO vis-à-vis des importations d'aliments d'origine animale en dehors de la région. Parallèlement aux investissements (plus de 329 milliards en 10 ans pour le Burkina Faso) qu'il convient de réaliser, la communauté des Etats doit veiller à protéger par des mesures politiques régionales et nationales pendant quelques années ces filières stratégiques pour son économie.

II REFERENCES

BADOLO, A. 2009. Revue du secteur de l'élevage du Burkina Faso.

Bureau de Coopération Technique Internationale des Organisations Professionnelles de l'Élevage. 2007. Projet de création de deux laiteries au Burkina Faso: Etude préalable.

FAO. 2011. Analyse de la chaîne de valeur du secteur bétail viande au Burkina Faso. Rapport final révisé.

FAO. 2011. Analyse de la chaîne de valeur du secteur lait au Burkina Faso. Rapport final révisé.

Groupe AGECO. 2006. Analyse de la problématique de l'importation de la poudre de lait au Burkina Faso et de son effet sur le développement de la filière lait. Rapport de mission.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2004. Deuxième Enquête Nationale sur les du Cheptel (ENEC-II). Résultats et Analyses.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2006. Plan d'action pour le développement de la filière lait. Rapport final.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2007. Plans d'actions pour le développement des filières bétail-viande et petits ruminants (Première partie): Diagnostic des filières. Rapport final.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2007. Plan d'action pour le développement de la filière bétail viande. Rapport final.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2007. Plan d'action pour le développement de la filière des petits ruminants. Rapport final.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2010. Politique nationale de développement durable de l'élevage au Burkina Faso.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2010. Plan d'actions et programme d'investissements du sous-secteur de l'élevage. Rapport final.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2011. Les statistiques du secteur de L'Élevage au Burkina Faso de 2008 à 2011.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2011. Elaboration du plan d'actions pour le développement de la filière cuirs et peaux au Burkina Faso.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2012. Document de plaidoyer du sous-secteur de l'élevage.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2012. Contribution de l'élevage à l'économie et à la lutte contre la pauvreté, les déterminants de son développement.

Ministère des Ressources Animales (MRA). 2012. Revue nationale du secteur de l'élevage.

